

# **Partenariat Danemark-Niger**

## **Document de Programme Pays**

**2017-2022**

**Niger**

**VERSION FINALE**

**Mai 2017**

## Table des matières

<b>1</b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b><u>CONTEXTE DU PAYS</u></b>	<b>2</b>
2.1	CONTEXTE ET EVOLUTIONS RECENTES	2
2.1	CONSIDERATIONS STRATEGIQUES	5
2.2	L'AGENDA DE L'EFFICACITE DE L'AIDE	9
2.3	THEORIE DU CHANGEMENT HYPOTHESES PRINCIPALES	9
<b>3</b>	<b><u>LE PROGRAMME PAYS</u></b>	<b>10</b>
3.1	APERÇU DU PROGRAMME PAYS	10
3.2	RISQUES CONTEXTUELS	11
3.3	BUDGET DU PROGRAMME	12
<b>4</b>	<b><u>GOVERNANCE DEMOCRATIQUE, STABILITE ET GESTION DE LA MIGRATION</u></b>	<b>12</b>
4.1	CONSIDERATIONS STRATEGIQUES ET JUSTIFICATION	13
4.2	THEORIE DU CHANGEMENT	16
4.3	RESUME DU PROGRAMME THEMATIQUE	17
<b>5</b>	<b><u>EAU ET ASSAINISSEMENT</u></b>	<b>25</b>
5.1	CONSIDERATIONS STRATEGIQUES ET JUSTIFICATION	25
5.2	THEORIE DU CHANGEMENT	27
5.3	RESUME DU PROGRAMME THEMATIQUE	28
<b>6</b>	<b><u>PROMOTION DE L'EMPLOI ET DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS L'AGRICULTURE</u></b>	<b>31</b>
6.1	THEORIE DU CHANGEMENT	32
6.2	RESUME DU PROGRAMME THEMATIQUE	33
<b>7</b>	<b><u>MECANISMES DE SUIVI</u></b>	<b>36</b>
<b>8</b>	<b><u>GESTION DU PROGRAMME</u></b>	<b>37</b>

## Abréviations

ABDH	Approche Basée sur les Droits Humains
AT	Assistance technique
3N Initiative	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
BAD	Banque Africaine de développement
CCM	Comité Interministériel sur la Migration
CEDEF	Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CNDH	Commission Nationale des Droits Humains
CSC	Conseil Supérieur de la Communication
EUCAP	Mission de l'Union Européenne pour le Renforcement des Capacités
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HCI3N	Haut-commissariat à l'Initiative 3N
OCDE	Organisation pour la Coopération Economique et le Développement
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale des Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSC	Organisation de la Société Civile
PASEHA	Programme d'Appui au Secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement
PDI	Personnes Déplacées Internes
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRACC	Projet d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité
PROSEHA	Programme Sectoriel Hydraulique, Hygiène et Assainissement. Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
SDC	Agence Suisse pour le Développement et la Coopération
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SDS	Stratégie de Développement et de Sécurité
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
SEC	Suivi, Evaluation et Communication
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des nations unies pour la population (FNUAP)

# 1 INTRODUCTION

Ce document de Programme Pays vise à rendre opérationnelle la vision globale du partenariat entre le Danemark et le Niger: *aider le Gouvernement et la population du Niger en vue de maintenir la paix et la stabilité, de renforcer les valeurs démocratiques et de permettre à la population de travailler à une amélioration de ses conditions de vie à long terme.* Cette vision constitue les objectifs stratégiques du document de Programme Pays, et est basée sur les objectifs et les considérations stratégiques contenus dans le Document de Politique Pays du partenariat danois avec le Niger pour la période 2016-2020.

Le Programme Pays fait partie de l'engagement stratégique global du Danemark dans la région du Sahel et au Niger. L'appui continu au Niger est considéré comme étant de la plus haute importance stratégique compte tenu du rôle principal que le pays joue pour la stabilité de la région Sahelo-Sahararienne, qui a une importance stratégique pour le Danemark, et que le Niger est devenu un pôle de migration irrégulière vers l'Union Européenne (UE). Le Niger dispose de ressources nationales très limitées en vue de relever convenablement les défis liés à la sécurité et à la migration, et est confronté à plusieurs autres défis importants tels que la pauvreté endémique, le changement climatique et l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde.

Le Programme Pays constitue de ce fait une contribution importante, ciblée et stratégique pour aider le Niger à l'atteinte de ses objectifs généraux, à cette période particulièrement difficile pour le pays. L'engagement danois dans la région du Sahel comporte également des instruments tels que le Programme Paix et Stabilisation pour la Région du Sahel, l'appui apporté aux mécanismes de l'UE tels que l'EUCAP Sahel Niger et le Fonds fiduciaire d'urgence de la Valette sur la migration, l'aide humanitaire, et l'appui à la société civile à travers des accords-cadres conclus avec des organisations et institutions danoises, ainsi que l'appui accordé à travers les Nations unies – et d'autres organisations multilatérales.

Afin d'atteindre l'objectif général, le Programme Pays s'efforcera d'atteindre les objectifs stratégiques suivants contenus dans le Document de Politique Pays: 1. Renforcer la stabilité et la paix; 2. Améliorer l'accès des citoyens ordinaires aux droits fondamentaux ; et 3. Réduire l'extrême pauvreté en mettant l'accent sur la résilience.

Après l'approbation du Document de Politique Pays et au regard du rôle du Niger en tant que pays de transit majeur pour la migration irrégulière de l'Afrique de l'ouest vers l'Europe, il a été décidé d'accorder une priorité spécifique aux interventions sur la migration dans le Programme Pays.

Le Programme Pays s'aligne sur les priorités du Danemark pour l'aide au développement, telles que définies dans la nouvelle stratégie danoise « Le Monde à l'horizon 2030 » et, autant que possible, sur les politiques et les stratégies nationales.

Le Niger est un pays fragile, et de ce fait l'élaboration du Programme Pays est basée sur l'approche de coopération du Danemark dans des zones fragiles et affectées par les conflits. En outre, en l'absence d'une représentation danoise permanente au Niger, la préparation du Programme a été guidée par les principes suivants: 1. Nombre limité de programmes thématiques et d'engagements de développement; 2. Préférence pour des coopérations déléguées si possible; et 3. Accent mis sur les domaines d'intervention qui constituent une priorité politique pour le Gouvernement du Niger et le Gouvernement danois, domaines dans lesquelles le Danemark a acquis une expérience et une capacité de levier du fait de la coopération précédente.

La Loi de Finance 2017 du Danemark octroie une subvention de 195 millions de DKK en faveur du Programme Pays du Niger. La même Loi de finance prévoit des subventions de 85 millions de DKK en 2018 et 100 millions de DKK en 2019, ce qui donne un total de 380 millions de DKK pour le Programme Pays du Niger, sous réserve de l'approbation des subventions prévisionnelles contenues dans les projets de Lois de Finances pour les années 2018 et 2019.

## 2 CONTEXTE DU PAYS

### 2.1 Contexte et Evolutions Récentes

Bien que des améliorations aient été notés au cours des 10-15 dernières années en termes de services sociaux (tels que l'accès à l'eau où le Danemark est l'un des principaux partenaires, et l'éducation), le Niger n'a pas pu atteindre la majorité des OMD à l'horizon 2015. Le pays est classé en 187ème place sur 188 pays dans **l'Index du Développement Humain du PNUD en 2016**. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté liée au revenu est passé de 53,7% à 40,4% en 2014. Cependant, au regard de la croissance démographique, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté est passé de 6,7 millions (2005) à 8 millions (2014)<sup>1</sup>. La pauvreté affecte toutes les régions du pays, mais elle est plus marquée parmi les populations rurales, qui constituent 80 % de la population totale, et les populations dont les moyens d'existence dépendent principalement de l'agriculture de subsistance pluviale. Cette partie de la population est extrêmement vulnérable aux effets des pluviométries imprévisibles et en déclin, ainsi qu'aux sécheresses périodiques. Les femmes en particulier, sont affectées par la pauvreté. Ainsi, presque 3 personnes pauvres sur 4 sont des femmes au Niger.

La situation sécuritaire du Niger s'est considérablement détériorée depuis 2011, et le pays est sous pression de plusieurs côtés: incursions par Boko Haram à la frontière sud avec le Nigeria et sud-est avec le Tchad. Dans le même temps, l'instabilité s'est accrue à la frontière avec la Libye au nord, et avec le Mali à l'ouest. Les activités de Boko Haram ont provoqué une grave crise humanitaire et les autorités du Niger font de gros efforts pour nourrir et abriter 184.000<sup>2</sup> personnes déplacées internes, et presque le même nombre de réfugiés venant du Nigeria, du Tchad et du Mali<sup>3</sup>.

Avec le soutien considérable de ses partenaires internationaux, le **Gouvernement nigérien a accordé la plus haute priorité à la résolution des menaces sécuritaires** liées au terrorisme et au banditisme à travers une présence renforcée des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire national et la mise en œuvre d'activités de consolidation de la paix dans les zones exposées aux conflits, y compris des investissements socio-économiques, la gouvernance locale et les activités génératrices de revenus pour les jeunes et les groupes vulnérables. Au niveau régional, le Niger a joué un rôle important dans la création du G5 Sahel en 2014 en vue de développer et de mettre en œuvre des stratégies transfrontalières communes. Le Niger a également joué un rôle actif dans la Force multinationale mixte (FMM) établie par les pays du bassin du Lac Tchad pour combattre Boko Haram. La Force a été créditée de succès notables. Cependant, Boko Haram reste une menace et l'état d'urgence qui est en vigueur dans la région de Diffa depuis février 2015, a donné un statut plus permanent aux mesures exceptionnelles. Celles-ci comprennent des pouvoirs étendus aux forces armées et des mesures ayant abouti à des restrictions sur les activités de subsistance. L'objectif est d'entraver le financement de Boko Haram qui prélevait des impôts locaux sur les produits agricoles.

L'Afrique de l'ouest a une **longue tradition de migration**. La migration à court terme et saisonnière permet de faire face aux changements saisonniers, à la sécheresse, à la désertification et aux pénuries alimentaires. Le Niger est ainsi un pays d'émigration et d'immigration. Bien que les données sur la migration demeurent rares, on estime que **80 % de l'émigration en provenance du Niger a pour destination l'Afrique de l'ouest et du nord** et 20 % le reste du monde<sup>4</sup>. Le nombre de nigériens vivant hors du Niger a augmenté pendant les dernières décennies en raison de questions domestiques telles que les rivalités ethniques, les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles et les changements climatiques, compromettant en particulier la vie des populations qui dépendent des activités agropastorales pour leur subsistance. En raison de la situation sécuritaire instable dans les pays voisins et au regard de sa position géographique, le Niger est devenu un **important pays de transit**

<sup>1</sup> Niger 2035: Un pays et un peuple prospère. Tome I: Diagnostic, enjeux et défis. Stratégie de développement durable et de croissance inclusive. République du Niger. Février 2017; et tendances de la pauvreté, de l'inégalité et de la croissance en 2005-2011. Banque Mondiale. 2014.

<sup>2</sup> Aperçu des besoins humanitaires. OCHA. Novembre 2016.

<sup>3</sup> Selon les données du HCR de décembre 2016: [data2.unhcr.org/fr/country/ner](http://data2.unhcr.org/fr/country/ner)

<sup>4</sup> Irregular Migration between East Africa, North Africa and the Mediterranean. Atai Consulting for IOM, November 2015.

**pour les migrants en situation irrégulière**<sup>5</sup> en provenance de pays tels que le Nigéria, la Gambie, le Sénégal et le Mali, à destination de l'Afrique du nord et de l'Europe. En décembre 2016, l'OIM avait enregistré plus de 330.000 migrants transitant par Agadez depuis le début de l'année. Cette tendance illustre bien que la migration, ainsi que les réseaux de trafic et de contrebande plus généralement (y compris, d'armes, de médicaments, d'êtres humains, etc.) est devenue un **marché criminel très lucratif** et s'est transformée en une source de revenus importants pour certaines communautés locales dans un pays disposant de capacités limitées pour la création de richesses et qui souffre de la corruption endémique.

Bien que le Niger ait réalisé des progrès au cours des dernières décennies en termes de réforme démocratique, la **situation politique** actuelle **demeure fragile**. Le Président en exercice a été réélu en mars 2016 après une campagne électorale et un second tour de scrutins tumultueux qui ont été boycottés par l'opposition. Les résultats des élections et la légitimité du nouveau Gouvernement ont été contestés par l'opposition et ont créé une scène politique instable. Un des principaux partis d'opposition, le MNSD, a intégré le Gouvernement en octobre 2016, ce qui pourrait en principe fournir une plateforme plus stable pour le Gouvernement pour mener les réformes dans des secteurs vitaux. Cependant, ceci a également alimenté la nouvelle critique tendant à dire que l'espace permettant l'expression des vues de l'opposition, s'est rétréci. La stabilité politique est de plus en plus menacée par la montée du mécontentement populaire à cause de la vie chère et des difficultés que rencontre le Gouvernement à satisfaire les besoins sociaux de base dans un contexte d'augmentation des dépenses de sécurité pour financer la lutte contre le terrorisme et la migration.

**Des progrès ont été réalisés dans l'amélioration de la protection formelle des droits humains** dans des domaines tels que la liberté d'expression, la représentation des femmes dans les institutions gouvernementales et l'Etat de droit/l'accès à la justice. Le Danemark a apporté des contributions significatives dans ce domaine, y compris l'engagement de longue durée de l'Institut danois des droits de l'homme et des interventions appuyés par des OSC danoises. Cependant, la fragile situation sécuritaire et politique a mis les droits humains sous pression. En plus du mécontentement grandissant de la population au sujet de la lenteur de la croissance économique et sociale, cela pourrait aboutir à une autre détérioration de la confiance portée sur l'Etat et ainsi à un affaiblissement de la cohésion sociale aux dépens du maintien de la paix.

Les droits des femmes demeurent une question importante. **Le Niger est classé 154 sur 188 pays dans le monde pour l'indice de l'inégalité du genre du PNUD en 2014** et le pays a la plus forte prévalence des mariages d'enfants, 30 % de filles se mariant avant l'âge de 16 ans et 77% d'entre elles étant mariées à l'âge de 18 ans<sup>6</sup>. Les femmes ont un faible accès à l'éducation et seulement 2,5 % des femmes adultes au Niger ont reçu une certaine forme d'enseignement secondaire. En dépit de quelques avancées concernant l'amélioration du cadre légal et institutionnel pour protéger et favoriser les droits des femmes, la coexistence de trois sources de lois au Niger (moderne, musulman et coutumier) est hautement complexe. L'augmentation croissante du conservatisme religieux a contribué à freiner l'adoption d'initiatives de réformes importantes telles que la levée des réservations portant sur la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), un code de la famille qui aurait apporté une meilleure protection des droits des femmes et un projet de loi sur la protection des jeunes filles à l'école visant à mettre un terme aux mariages précoces.

Historiquement, la société civile du Niger a démontré sa capacité d'exprimer les demandes d'un large éventail de groupes de la société et de mobiliser les citoyens à l'appui de la gouvernance démocratique

<sup>5</sup>Le terme "migration irrégulière" est utilisé dans ce contexte comme "un mouvement de population qui se déroule en dehors des normes légales des pays de départ, de transit et de destination" (<http://www.iom.int/key-migration-terms>). De nombreux migrants du Niger sont autorisés à entrer dans ce pays, du fait du principe de libre circulation des personnes au sein de la CEDEAO. Cependant, l'irrégularité est perçue lorsque des personnes franchissent les frontières sans documents de voyage valides et lorsque les migrants quittent le Niger pour atteindre une autre destination au nord du pays, sans une autorisation appropriée. En référence à l'OIM, le terme "migration illégale" concerne les cas de trafic des migrants et de traite des personnes.

<sup>6</sup>Ceci implique aussi que l'âge des femmes à la première naissance est très bas : 16 ans : 25% ; 18 ans : 57%. Données issues de la dernière enquête démographique nationale qui doit être actualisée en 2017-2018. *Enquête Démographique de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS IV) 2012*, Institut de Statistiques, Ministère des Finances, Niger, septembre 2013.

et des droits humains. Cependant, ces dernières années la **société civile est devenue de plus en plus politisée** avec beaucoup d'ONG s'affiliant avec l'un des principaux partis politiques. La rupture au sein du mouvement associatif s'est élargie et sa capacité d'agir de manière autonome et de jouer son rôle de veille a connu des reculs. Pendant que l'aide internationale vers le Niger s'est davantage orientée vers l'aide d'urgence, les opportunités de financement ont également tendance à limiter le rôle des OSC nationales aux interventions à court terme de prestation de service. Les associations religieuses se distinguent par leur capacité à avoir accès aux financements d'autres sources leur fournissant de ce fait une plateforme encore plus forte pour favoriser des interprétations souvent très conservatrices de l'Islam, et sans être sujet à beaucoup de critique dans le débat public.

**Le pluralisme de médias a progressé**, mais bien que la censure officielle n'ait généralement plus lieu, on note une augmentation des incidents où des journalistes ont été sujets à l'action judiciaire. En outre, des comportements contraires à l'éthique des journalistes et leur manque de professionnalisme affectent la qualité et l'exactitude des reportages et les questions d'importance nationale ne sont pas souvent suffisamment couvertes.

Le Gouvernement a entamé un processus **de révision globale du Plan de Développement Economique et Social (PDES<sup>7</sup>)**, pour couvrir la période 2017-2021. Le nouveau PDES et le plan d'action correspondant devraient être finalisés pour août 2017. Le PDES aura pour ambition d'opérationnaliser les priorités des engagements électoraux du président, c.-à-d. la consolidation des institutions démocratiques, la sécurité, l'accès à l'eau pour tous, la sécurité alimentaire à travers l'initiative 3N (« les Nigériens Nourrissent les Nigériens »), et la promotion des offres d'emploi pour la jeunesse. En outre, il convient de noter que le Gouvernement lui-même a identifié la croissance démographique comme l'un des défis principaux de développement. Cela est reflété dans la Vision 2035 à long terme de la Stratégie pour le Développement Durable et Inclusif (SDDCI) du Niger dans laquelle une importance primordiale est donnée à la transition démographique qui est définie parmi les six axes stratégiques. Il est également attendu que cette priorité soit reflétée dans le PDES. En outre, le Gouvernement a annoncé qu'une nouvelle politique de population pour inverser le dividende démographique sera élaborée en 2017.

**Le processus de décentralisation avance** mais fait face à des obstacles liés principalement aux faibles ressources financières et humaines au niveau des collectivités locales. Le transfert de compétences pour les services sociaux de base (eau, santé, éducation et environnement) aux collectivités locales en 2014, constitue une étape importante. Cependant sa réussite requiert un soutien important du niveau central.

**L'économie est en grande partie basée sur l'agriculture et l'élevage** qui constitue le moyen de subsistance pour 80% de la population et représente 44 % du PIB. Bien que principalement basé sur l'agriculture de subsistance avec une productivité faible et une dépendance aux risques de climat, l'agriculture fournit approximativement 30 % des produits d'exportation. Les industries extractives (uranium, pétrole et or) fournissent la plus grande partie des produits d'exportation du pays.

**Les perspectives économiques à moyen terme pour le Niger demeurent positives** et un taux de croissance 5.5 % économique est prévu en 2017. Cependant, cette tendance encourageante devrait être examinée à la lumière des défis liés à un taux de croissance démographique élevé de 3.9 % et à la pauvreté endémique affectant la majorité de la population du Niger. Il y a des préoccupations quant aux capacités du Gouvernement à traduire la croissance économique en politiques en faveur des pauvres. Une partie de la croissance économique est confinée aux secteurs ayant un impact très faible sur la réduction de la pauvreté. L'Etat n'a su pas capitaliser sensiblement le boum dans l'exploitation minière et des autres activités extractives. Les allocations budgétaires aux secteurs sociaux ont diminué pendant la dernière décennie, essentiellement à cause de l'augmentation des dépenses de sécurité. Les dépenses militaires ont plus que triplé depuis 2009 et constituent 9-10% du budget national (2016). Les dépenses sécuritaires se chiffrent actuellement à 6,3% du PIB (2016)<sup>8</sup>. **L'économie demeure très**

<sup>7</sup> Plan de Développement Economique et Social

<sup>8</sup> Niger 2035: Un pays et un peuple prospère. Tome I: Diagnostic, enjeux et défis. Stratégie de développement durable et de croissance inclusive. République du Niger. Janvier 2017.

**vulnérable** du fait de la détérioration de la situation sécuritaire, des chocs liés aux cours des matières premières (pétrole et minerais), des risques climatiques et des changements de l'économie du Nigéria.

Bien que la productivité dans l'agriculture se soit sensiblement améliorée pendant les dernières décennies, on estime que 3,5 millions de personnes au Niger sont **chroniquement en insécurité alimentaire** et ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux en nourriture, même pendant les années de production agricole moyenne. La stratégie de développement national accorde ainsi une attention particulière à la sécurité alimentaire et à l'initiative 3N.

Bien que le Gouvernement ait créé la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption en 2011, la **corruption demeure un problème endémique au Niger**. Les réformes en matière de gestion des finances publiques et la lutte contre la corruption n'ont pas jusqu'ici abouti aux résultats escomptés. La corruption affecte tous les niveaux de la société, y compris la police et la justice et affaiblit l'efficacité de l'application de la loi dans divers domaines, y compris le contrôle aux frontières. Des inquiétudes ont également été soulevées quant à la transparence dans la révision par l'Etat des contrats d'exploitation de l'uranium. Le Niger est classé 101 sur 176 pays en termes de corruption<sup>9</sup>.

**La croissance démographique demeure une question importante à résoudre en vue d'assurer la croissance économique et sociale.** La population du Niger devrait doubler d'ici 2035 pour passer de 20 millions en 2016 à 40 millions d'habitants. Avec un indice de fertilité de 7,6 enfants par femme en âge de procréer (2013), les taux actuels de croissance économique ne sont pas suffisants pour réduire de manière significative la pauvreté dans une perspective à moyen terme. La population est extrêmement jeune. **Deux tiers de la population est âgée de moins de 25 ans.** Selon la Vision 2035 du Gouvernement, 265.000 jeunes accèdent au marché du travail chaque année et les estimations indiquent que ce nombre devrait augmenter à 650.000 d'ici 2035.

La diversification et le développement des activités extractives constituent des opportunités pour le développement du Niger. Cependant cela conduit à un **mécontentement en ce qui concerne le manque de redistribution des revenus publics générés par les industries extractives en faveur des communautés locales.** L'Assemblée nationale a voté des lois à cet égard en 2013, mais leur application n'est toujours pas effective. Par conséquent, la question reste d'actualité quant aux capacités du pays à utiliser les bénéfices tirés des industries extractives pour réaliser des progrès importants dans la réduction de la pauvreté. Le pays connaît également une **hausse des conflits** entre les populations locales et les compagnies minières, conflits liés à l'utilisation des ressources en eau et la terre.

**Les ressources naturelles, en particulier les terres et les ressources en eau, sont de plus en plus sous la pression** de la croissance démographique, des activités économiques telles que l'agriculture et l'exploitation minière, et les effets du changement climatique. Cette tendance pourrait compromettre la croissance économique et la sécurité alimentaire, et pourrait, en grande partie, être une source principale de conflit entre différents groupes d'utilisateurs. Jusqu'ici, la réponse du Gouvernement à ces défis, est demeurée faible, du fait entre autres, d'une administration publique faible et de l'absence de cadre stratégique et réglementaire adéquat. La couverture des besoins en eau demeure faible, en particulier pour la population rurale avec un accès d'accès d'environ 50% pour l'eau potable (2014)<sup>10</sup> et un accès de 14% aux toilettes hygiéniques (2015)<sup>11</sup>. En dépit de la haute priorité accordée à l'hydraulique dans les stratégies actuelles et précédentes de développement national, et des investissements substantiels réalisés dans le secteur, l'accès s'améliore lentement, principalement en raison du taux de croissance démographique.

## 2.1 Considérations stratégiques

Le Programme Pays vient en appui à la mise en œuvre du PDES, le nouveau Plan de développement du Niger. Cela se fera notamment à travers un accent particulier sur certains Objectifs du

<sup>9</sup> Indice de perception de la Corruption 2016. Transparency International.

<sup>10</sup> Source : Recensement de la population RGPH.

<sup>11</sup> Rapport conjoint UNICEF/WHO: En 2015, l'accès aux toilettes hygiéniques était de 27% au niveau national; 14% en zones rurales et 86% en zones urbaine.

Développement Durable (ODD) prioritaires pour le Danemark dans ses interventions en faveur des pays ayant des contextes fragiles et ceux pour lesquels le Danemark est bien placée pour apporter sa contribution par le biais de sa coopération bilatérale au développement. Du reste, en conformité avec les priorités des politiques du Danemark et du Niger, les considérations générales suivantes ont été notamment prise en compte dans la conceptualisation du programme:

**Le rapport entre les efforts de stabilisation, l'aide humanitaire et l'aide au développement.**

Le Niger est sujet à des vulnérabilités d'ordre structurel qui exposent le pays aux conflits, à l'instabilité politique et l'insécurité alimentaire chronique. En dépit du contexte de sécurité qui s'est nettement aggravé dans ses pays voisins, le Gouvernement du Niger a jusqu'ici été en mesure de contenir une aggravation plus généralisée de conflit violent au sein de ses frontières. Cependant l'on note une situation de crise latente et persistante qui requiert une approche plus durable de la communauté internationale. Au cours des dernières années, l'aide extérieure en faveur du Niger s'est davantage orientée vers des réponses rapides à des menaces immédiates de sécurité, les besoins humanitaires et plus récemment, aux flux migratoires croissants. C'est une approche compréhensible étant donné la sévérité et l'intensité des défis combinés à la capacité limitée des institutions nationales. Cependant, il manque de la visibilité quant à la manière dont les acteurs humanitaire, sécuritaire et de développement vont travailler conjointement et dans quelle mesure cette collaboration va permettre finalement de développer une capacité nationale plus durable pour faire face aux questions endémiques de développement. A cet égard, le Programme Pays devrait contribuer à une meilleure coordination, articulation et interaction entre les différentes approches de l'aide internationale au Niger. Le Programme devra également promouvoir une plus grande capitalisation mutuelle et des mécanismes flexibles dans l'octroi de l'aide au développement, dans le respect des différences fondamentales dans le mandat respectif de chaque intervenant.

**Promotion des droits des femmes et des filles.** La croissance démographique élevée du Niger constitue un défi majeur pour le développement socio-économique du pays et de ce fait, neutralisé l'impact des investissements réalisés dans les secteurs sociaux. La natalité élevée, liée entre autres à la pratique des mariages précoces, est considérée comme une question très sensible dans l'opinion publique en lien avec la religion et les traditions. Le Gouvernement actuel reconnaît qu'elle doit être réduite. Les expériences acquises à travers les appuis danois précédents indiquent, que les interventions visant à promouvoir les droits des femmes et des filles, y compris l'accès au planning familial et la sensibilisation des hommes sur ces droits et sur l'égalité de genre, sont pertinentes et constituent des moyens efficaces d'attaquer les questions liées à la croissance démographique. En plus de ces interventions ciblées, une prise en compte des considérations liées au genre, sera faite dans tous les programmes.

**Gestion de la migration.** En raison de la position du Niger comme principal point de transit pour les migrants de l'Afrique de l'ouest vers l'Afrique du Nord et l'Europe, et de l'augmentation considérable de l'afflux de migrants depuis l'effondrement de l'Etat libyen en 2011, la migration est maintenant à l'ordre du jour dans le dialogue entre les partenaires au développement et le Gouvernement du Niger. Depuis 2015, en grande partie en réponse à la préoccupation européenne, des mesures ont été prises pour renforcer les capacités du Gouvernement à gérer la migration, notamment par l'établissement d'un Cadre interministériel de concertation sur la migration (CCM), qui a tenu sa première rencontre en octobre 2016. Le cadre législatif a également été adapté avec une nouvelle loi relative au trafic illicite des migrants adoptés en mai 2015, qui est la première loi de ce type au sein de la CEDEAO.<sup>12</sup> Cela a été accompagné par la mobilisation de ressources internationales substantielles pour cofinancer des initiatives liées à la migration. Ces ressources comprennent le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE (Fonds de la Valette) à travers lequel neuf grands projets ont été accordés jusqu'ici au Niger, pour un montant d'approximativement 140 millions d'Euros, complété par un financement additionnel de certain Etats membres de l'UE, ainsi que des partenaires au développement non membres de l'Union

<sup>12</sup> Cette loi complète une ordonnance de 2010 sur la lutte contre la traite des personnes. Deux organes ont été également établis pour mettre en application la législation: l'Agence Nationale de lutte contre la traite des personnes (ANLPT), un organe permanent sous la tutelle du Ministère de la justice en fonction depuis 2014 et responsable de lutter contre le trafic des personnes et la migration irrégulière; et la Commission nationale de lutte le trafic des personnes (CLCLPT) qui est un organe de coordination.

européenne. Le Niger fait partie des pays prioritaires avec lesquels les "pactes migratoires" ont été établi par l'UE comme nouveau cadre de partenariat pour réduire les flux de migration irrégulière en perturbant le modèle économique des passeurs et en ouvrant de nouveaux canaux de migrations légales en vue d'augmenter les taux de retour aux pays d'origine et de transit, et en abordant les causes profondes de la migration irrégulière. Cependant, au regard de l'accélération rapide des flux migratoires et en dépit de la volonté politique de relever les défis que la migration cause, un retard est accusé dans le processus de lancement des activités sur le terrain, de mise en place de mécanismes appropriés de coordination et d'un cadre stratégique pour les interventions sur la migration au Niger. Néanmoins, quelques mesures initiales ont été entreprises pour contrecarrer le trafic de migrants dans la région d'Agadez, y compris par exemple l'arrestation de passeurs et de membres des forces de sécurité impliqués et la saisie des véhicules et d'autre équipement. Cela a pu contribuer à la diminution du nombre d'émigrants passant de plus de 70.000 en mai 2016 à approximativement 13.000 en décembre 2016<sup>13</sup>, bien que des fluctuations saisonnières puissent expliquer ces diminutions. Comme cela a été souligné par l'UE<sup>14</sup>, il est impérieux d'éviter le détournement de la migration vers d'autres voies de passages et d'offrir des opportunités économiques alternatives aux communautés locales en faveur desquelles des financements de l'UE ont déjà été canalisés, mais qui ont besoin d'un engagement continu et renforcé de la part des partenaires pour les années à venir.

**La situation précaire de la jeunesse** est une question qui exige une attention particulière pour permettre au Niger d'être un pays paisible et socialement cohérent à l'avenir. Le pays est caractérisé par une forte tradition de gouvernance gérontocratique impliquant une exclusion des jeunes dans la participation aux délibérations et dans la prise de décision à tous les niveaux de la société. En outre, les opportunités d'emploi, d'auto-emploi (accès limité à la terre et aux crédits) et l'accès aux services sociaux de base, demeurent rares. Comme cela s'est vu dans les pays voisins au cours des dernières années, le sentiment d'exclusion et les opportunités limitées de créer des conditions de subsistance, ont pu mener aux frustrations et au mécontentement parmi les jeunes, augmentant de ce fait le risque de radicalisation, d'extrémisme violent et même de migration. Un élément clé dans la conception du Programme Pays sera donc de veiller à ce qu'à chaque fois que cela est faisable, une considération particulière soit accordée à la prise en compte de la jeunesse en tant que groupe particulièrement vulnérable, mais également comme segment de population avec un potentiel énorme en tant qu'agents de changement social.

Assurer la paix et la stabilité et le **maintien de la légitimité de l'Etat** est étroitement lié à la capacité de l'Etat à prendre en compte les préoccupations de la population à travers des mécanismes inclusifs de consultation et de prise de décision engageant les citoyens ou les OSC. Le maintien de la légitimité de l'Etat dépend également de sa capacité de permettre l'accès aux droits fondamentaux y compris les services sociaux pour la population. La fourniture de services sociaux de base demeure une priorité du Gouvernement, mais l'Etat n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs comme l'indique la non-atteinte de la plupart des OMD en 2015. C'est partiellement dû à la croissance démographique importante et du coût élevé de mesures sécuritaires. La part du budget national allouée aux services sociaux a diminué au cours des dernières années et demeure très dépendante des financements des bailleurs de fonds. Cependant, il convient de noter que la part du budget national alloué pour l'hydraulique et l'assainissement, est demeurée inchangée (5% de tout le budget) et reflète la priorité accordée à ce secteur dans les programmes de développement nationaux actuels et précédents et aux besoins énormes qui demeurent insatisfaits. Tenant compte de la pression croissante sur les ressources en eau qui constituent une ressource stratégique en relation avec la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie, le Danemark propose de continuer l'appui à la gestion intégrée des ressources en eaux, l'eau potable et l'assainissement. L'amélioration de l'accès équitable aux ressources en eau, aussi bien à des buts humains que productifs, est une condition préalable importante pour réduire la pauvreté dans un pays aride subsaharien. Cet accès constitue également un moyen pour renforcer la protection des droits sociaux et économiques, et notamment les droits des femmes.

<sup>13</sup> Aperçu du Rapport Statistique de l'OIM – Monitoring des points de flux au Niger, Décembre 2016.

<sup>14</sup> Commission Européenne. Second Rapport d'Etape: premiers résultats du cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'Agenda Européen sur la Migration. Bruxelles, 14.12.2016 COM (2016) 960 final.

L'appui continu pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'hygiène renforce également la résilience de la population rurale, et permet au Gouvernement de fournir les services sociaux de base qui font l'objet d'une forte demande par la population. L'appui permettra de consolider davantage les bons résultats réalisés en termes de capacités nationales de renforcer la fourniture ces services au plan national et au niveau local.

**La promotion des droits humains, et les principes de non-discrimination, de participation, de transparence, et de responsabilité**, qui sont les bases pour une société nigérienne inclusive et stable. L'application de cet ensemble de principes, considérée comme fondement de l'autonomisation, part du postulat qu'une meilleure représentation et inclusion sont nécessaires pour renforcer les rapports entre l'Etat et ses citoyens et pour réduire la vulnérabilité du Niger quant aux futures crises. Elle implique également la nécessité de prendre en compte les principes sociaux et démocratiques aussi bien aux niveaux des débiteurs d'obligations que des détenteurs de droits, et le besoin de mettre un accent particulier sur les femmes et la jeunesse en tant qu'agents de changement.

**La capacité du Niger à sortir de la pauvreté, dépendra de sa capacité à favoriser une croissance économique inclusive et durable, principalement à travers le secteur de l'agriculture et par la fourniture des services de base tels que l'eau et l'hygiène.** Un élément important dans ce processus, consistera à promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles, qui sont sous pression, en raison de la croissance démographique élevée, des effets du changement climatique et de la demande accrue particulièrement des terres et des ressources en eau à différentes fins (par exemple l'utilisation de l'eau pour des activités humaines de consommation, d'irrigation et d'exploitation minière). Un aspect important a été prise en compte dans le choix des interventions, y compris la nécessité de renforcer les capacités pour une meilleure gestion des ressources naturelles en vue d'accroître les capacités du Niger à gérer les conflits locaux. Un autre élément important pour poser les bases d'une croissance économique, comprend la résolution des goulots d'étranglement dans les chaînes de valeur agricoles et le renforcement des capacités des opérateurs du secteur privé, en vue d'augmenter la productivité et de diversifier la production agricole.

**Assurer la flexibilité dans l'élaboration du Programme.** Comme souligné dans les trois scénarios présentés dans le Document de Politique, la situation au Niger demeure très instable et le scénario pire induirait une réorientation du portefeuille du Programme et de ses modalités. Cela souligne la nécessité d'assurer la flexibilité dans la conception du Programme en vue de permettre un rajustement pour prendre en compte une détérioration éventuelle de la sécurité et de l'environnement politique au Niger ou de répondre par exemple aux besoins humanitaires émergents. Le Programme Pays doit veiller également à rechercher une bonne collaboration entre les acteurs étatiques et les partenaires non-étatiques. L'utilisation de partenariats délégués avec les partenaires multilatéraux de développement, qui mettent en œuvre des programmes multisectoriels au Niger, constitue également une opportunité pour assurer la flexibilité du Programme Pays permettant une réorientation du financement danois à d'autres domaines d'intervention appropriées, si une telle nécessité se fait sentir.

**Maintenir une approche réaliste quant aux résultats.** En raison du niveau élevé de complexité du contexte nigérien et des ressources disponibles dans le cadre du Programme Pays du Danemark, il est impérieux d'adopter une approche réaliste quant à l'ambition du Programme. Le Danemark a un avantage comparatif dans certains secteurs, du fait de son engagement de longue durée au Niger. En outre, une approche programme pour une durée de six ans, permet d'apporter un appui avec une perspective plus durable. Le Danemark serait ainsi en mesure de mieux contribuer en faveur de secteurs d'importance stratégique. Le succès des activités qui font l'objet d'appui, dépendra en grande partie de l'environnement institutionnel général dans lequel ces dites activités sont mises en œuvre. Par conséquent, il sera important de fixer des objectifs qui sont politiquement et techniquement faisables, en identifiant les fenêtres d'opportunités spécifiques pour le changement, prenant compte des expériences danoises précédentes, et en mettant en place des mécanismes de suivi et d'évaluation, qui constitueront une base pour réévaluer de manière continue, la validité des hypothèses de départ. Il faudrait également reconnaître que l'absence d'un bureau de représentation au Niger, impose certaines

limitations quant à la profondeur de l'engagement attendu, en termes de promotion des positions et d'approches danoises spécifiques.

## 2.2 L'agenda de l'efficacité de l'aide

**Le Niger reste hautement dépendant de l'aide extérieure** qui représente environ 40% du budget national. L'alignement aux procédures et systèmes nationaux de gestion des finances publiques est limitée et l'approche projet est répandue. **Le Niger est l'un des pays suivis par l'OCDE comme étant potentiellement sous-assisté** vu que les niveaux de l'aide sont relativement bas et les besoins élevés. Le nombre de partenaires bilatéraux au développement ayant une présence dans le pays est également assez bas. Les pays membres de l'UE et la Suisse se sont engagés dans sur un exercice de programmation conjointe pour la période 2016-2020, qui a contribué à donner une certaine orientation globale à la conception du programme danois. Le processus de programmation conjointe de l'UE constitue principalement un moyen pour coordonner les efforts et mettre en place une base commune de dialogue politique.

L'UE est de loin le plus grand bailleur de fonds, suivi des Etats-Unis, la Banque mondiale et de la France. D'autres grands bailleurs de fonds bilatéraux incluent le Japon, la Suisse, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et le Danemark.

Depuis 2014, un cadre plus structuré de coordination des partenaires au développement a été établi pour renforcer la coordination parmi les partenaires au développement et pour favoriser un dialogue plus étroit avec le Gouvernement autour de la mise en œuvre du PDES, le plan national de développement. Les consultations conjointes entre les partenaires au développement et le Gouvernement se tiennent jusqu'à quatre fois par an, en fonction des questions émergentes. Au niveau sectoriel, la coordination se fait à travers des groupes de travail techniques et des revues annuelles sectorielles sont organisées dans plusieurs secteurs, tel que le secteur de l'eau par exemple.

## 2.3 Théorie du changement hypothèses principales

Sur la base des conclusions des analyses préparatoires présentées ci-dessus et des priorités politiques des deux gouvernements, le Programme Pays obéit à la théorie générale de changement suivante:

**Si les** institutions de l'Etat sont capables de fournir des services clés, y compris les services sociaux de base et la sécurité, et **si un** environnement favorable à la paix, la démocratie et le développement économique est promu à travers une légitimité renforcée de l'Etat sur la base de l'interaction constructive avec des acteurs non-étatiques ayant des capacités renforcées, **alors le Niger** est susceptible de devenir plus résilient et mieux outillé pour réduire la pauvreté et relever les défis liés à la migration, au changement climatique, au radicalisme et de ce fait, devient plus stable.

Cette théorie du changement est fondée sur les hypothèses principales suivantes:

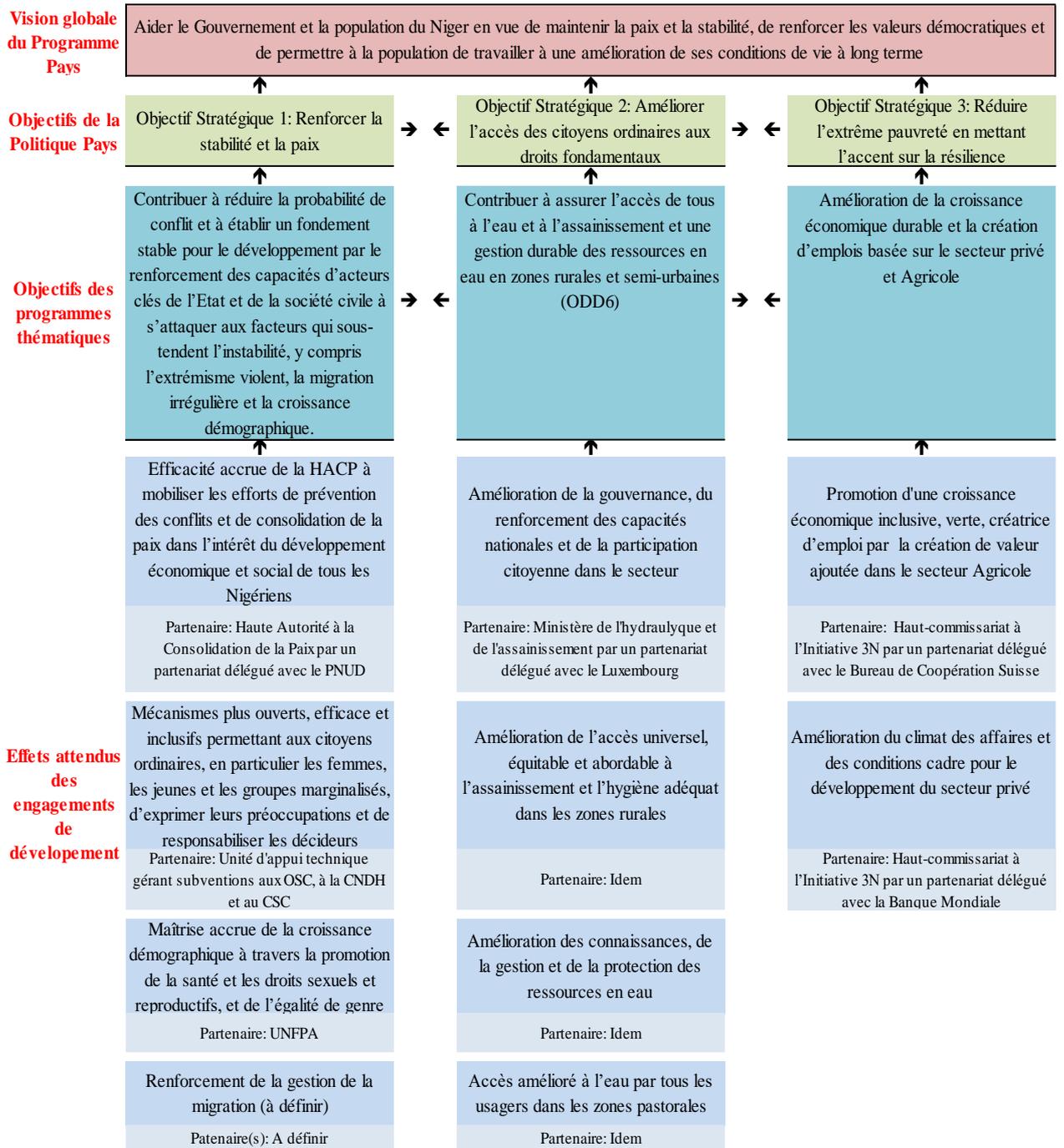
- Le Gouvernement nigérien est engagé à relever les défis liés à la sécurité par des moyens diversifiés qui vont au delà des mesures sécuritaires, incluant des interventions politiques, sociales et économiques.
- Les acteurs étatiques et non-étatiques sont disposés à respecter les rôles de chacun et à s'engager dans un dialogue pour trouver des solutions aux principaux défis.
- Malgré la multitude actuelle des interventions à court terme, particulièrement dans certains secteurs, les partenaires au développement maintiendront un engagement fort pour appuyer des interventions de développement à long terme.
- Le Gouvernement nigérien continuera à donner la priorité à la création d'un environnement favorable aux opérateurs du secteur privé.

### 3 LE PROGRAMME PAYS

#### 3.1 Aperçu du Programme Pays

Le Programme Pays devra contribuer à atteindre les trois objectifs stratégiques du partenariat entre le Niger et le Danemark, tels que déclinés dans le Document de Politique Pays, à travers les trois programmes thématiques suivants:

- Gouvernance démocratique, stabilité et gestion de la migration
- Eau et assainissement, et
- Croissance économique et création d'emplois dans le secteur de l'agriculture



Le Programme thématique visant à apporter un appui à croissance économique et à la création d'emplois dans l'agriculture, qui répond au troisième objectif stratégique du Document de Politique

Pays, est un programme en cours approuvé et initié en 2014. Le Programme devra s'achever en 2019 (engagement 1) et en 2021 (engagement 2). Bien que considéré comme faisant partie du Programme Pays, ce programme n'a aucune implication budgétaire pour le nouveau Programme Pays.

### 3.2 Risques contextuels

Trois scénarios pour le développement à court et à moyen terme au Niger (statu quo, meilleur scénario et scénario catastrophe) ont été déclinés dans le nouveau Programme Pays.

Bien que le Niger soit toujours confronté à des menaces sécuritaires substantielles affectant des grandes parties du pays, à une situation politique fragile et à un seuil de pauvreté important, le scénario du statu quo reste valide et la coopération danoise avec le Niger s'aligne dans les grandes lignes sur les conclusions tirées dans le Document de Politique Pays. Cependant, la situation demeure fragile du point de vue sécuritaire et en termes de stabilité politique. A cela s'ajoute le mécontentement croissant au sein de la population particulièrement parmi sa frange la plus jeune dont la confiance est limitée quant aux capacités du Gouvernement à satisfaire effectivement les besoins par la fourniture de services de base et d'offres d'emplois.

Dans une perspective à moyen terme, il semble donc peu réaliste d'envisager une évolution vers un meilleur scénario et il existe un risque qu'une détérioration de la situation puisse mener à une nouvelle crise sociale et politique et à des réductions substantielles de l'espace politique. Une détérioration de la situation pourrait être amplifiée avec une détérioration de la sécurité. Dans cette situation, une réorientation du programme serait nécessaire et impliquerait une reconsidération de la pertinence et la faisabilité d'un appui continu à travers les institutions de l'Etat et une possible réorientation vers une collaboration plus étendue avec des organisations de la société civile et avec des organisations multilatérales en ce qui concerne l'aide au développement et l'aide humanitaire.

Dans le processus d'élaboration du Programme Pays, les risques contextuels principaux suivants, qui peuvent affecter de manière défavorable la capacité du Programme à atteindre ses objectifs, ont été identifiés:

#### **Dégradation de la situation politique**

Depuis 2011, la scène politique nigérienne s'est de plus en plus polarisée ce qui vient s'ajouter à une longue histoire de crises politiques au Niger. L'opposition au parti au pouvoir s'accroît et les tensions politiques et sociales montent entre autres à cause d'un faible contrôle gouvernemental de la corruption, la croissance de l'influence de groupes religieux conservateurs et l'augmentation des dépenses publiques relatives à la sécurité qui a pour effet de réduire les allocations budgétaires aux autres secteurs. Les tensions politiques et sociales sont également alimentées par les mesures répressives en réponse aux menaces de groupes terroristes islamistes, ce qui a donné lieu à un nombre accru de violations des droits humains. Ce développement a conduit à une situation où gouvernabilité et la stabilité politique sont sans cesse en cause, et qui pourrait mener à une certaine paralysie des processus de réforme, une baisse de la légitimité de l'Etat et une aggravation des tensions sociales. Le Gouvernement a dans une certaine mesure tenté de répondre aux critiques, par ex. à travers le lancement d'un programme d'amnistie et de réinsertion des anciens combattants de Boko Haram et l'accélération des procédures judiciaires à l'encontre des présumés combattants de Boko Haram. Il convient enfin de mentionner que le Président de la République qui a obtenu un deuxième mandat lors des élections de mars 2016 a annoncé qu'il ne chercherait pas à être réélu après le présent mandat.

#### **Détérioration de la situation sécuritaire**

Le pays fait face à des menaces terroristes des pays voisins (Libye, Mali, et Nigéria) et une préoccupation accrue par rapport à la situation sécuritaire a conduit le Gouvernement à étendre l'état d'urgence - en application dans la région de Diffa depuis février 2015 – pour inclure les régions de Tillabéri et de Tahoua dans l'Ouest du pays à partir de mars 2017. Par ailleurs, le Niger s'est énormément investi dans les efforts régionaux de stabilisation. La stratégie sécuritaire offensive du Gouvernement dans le Sahel, impliquant un engagement militaire actif au delà des frontières du Niger, a également exposé le pays à plus d'attaques sur son propre territoire. Du reste, la réponse militaire

sévère et la dépense accrue allouées par le Gouvernement au secteur de la sécurité aux détriments des secteurs sociaux et des interventions visant la réduction des inégalités sociales et économiques, pourrait exacerber les critiques quant à la situation de droits humains et donner naissance à un soutien croissant aux groupes radicaux et/ou la révolte violente par les groupes marginalisés.

La situation sécuritaire fragile affecte les mesures prises pour assurer la sécurité du personnel travaillant dans le cadre du Programme. Ainsi, il ne sera pas possible de déployer de manière permanente un conseiller technique Danida au Niger. Par ailleurs, des mesures sécuritaires appropriées conformes aux instructions du Ministère des Affaires Étrangères du Danemark seront prises pour le déploiement à court et à long terme du personnel travaillant sous la supervision du ministère. La situation sécuritaire implique également que, dans certains cas il sera difficile d'entreprendre le contrôle fiduciaire requis, étant donné que certaines activités qui rentrent dans le cadre des trois programmes thématiques, seront mises en œuvre au niveau local et souvent dans des zones avec un niveau de sécurité faible. Bien que le programme ait travaillé à mettre en place des procédures et des outils adéquats pour atténuer le risque de corruption et la mauvaise gestion fiduciaire, il faut noter que certains risques demeurent.

### **Détérioration de la situation économique**

Bien que la prévision économique générale pour les prochaines années soit positive, l'économie du Niger demeure fragile et hautement vulnérable aux chocs externes tels que les faibles rendements agricoles en raison des changements climatiques, les fluctuations des prix sur le marché mondial en ce qui concerne certains produits d'exportation, un ralentissement de l'économie du Nigéria sur laquelle le Niger dépend énormément, une hausse du flux de migration vers le Niger, l'instabilité frontalière menant à un débordement des conflits à partir des pays voisins, et une détérioration de la situation sécuritaire sur de plus grandes parties du territoire national. Une détérioration de l'économie pourrait conduire à une diminution des revenus de l'Etat, affectant ainsi la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre des politiques et des stratégies de développement nationaux et affaiblissant de ce fait la légitimité de l'Etat à cause de son incapacité à mener des réformes importantes et fournir des services pour améliorer les conditions de vie.

### **3.3 Budget du Programme**

Gouvernance démocratique, stabilité et gestion de la migration	185.00
Adduction d'eau et assainissement	195.00
Promotion de l'emploi et de croissance économique dans l'agriculture <sup>15</sup>	-
<b>Total du Programme Pays pour la période 2017-2022 en millions de DKK</b>	<b>380.00</b>

## **4 GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE, STABILITE ET GESTION DE LA MIGRATION**

Le programme thématique devra contribuer à l'atteinte des premiers et deuxièmes objectifs stratégiques du Document de Politique Pays 2016-2020 pour la coopération entre le Danemark et le Niger: 1) Renforcement de la stabilité et de la paix; et 2) Amélioration de l'accès aux droits fondamentaux pour les personnes ordinaires. Dans le cadre des Objectifs du Développement Durable, le Programme thématique contribuera principalement à l'atteinte de l'objectif 16 « paix, justice et institutions fortes » l'objectif 5 « égalité entre sexes ». Le programme est aussi pleinement en adéquation avec les priorités de la politique de développement du Danemark et contribuera directement à trois de ses quatre orientations stratégiques principales: 1) investir dans la paix, la stabilité, la protection et une résilience accrue; 2) contribuer à prévenir la migration économique irrégulière et à remédier aux causes fondamentales de la migration; 3) investir dans des actions au profit des droits de l'homme, de la démocratie, des principes de l'État de droit et de l'égalité des sexes<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> 195 millions de DKK sont prévus pour ce programme en 2014.

<sup>16</sup> « Le Monde à l'Horizon 2030 – La stratégie de politique de développement et d'action humanitaire du Danemark », janvier 2017

En outre, le programme devra renforcer la détermination et la capacité du Gouvernement du Niger à décliner ses propres priorités de politique, telles que définies dans le programme Renaissance II du Président approuvé par l'Assemblée nationale en juin 2016, dans les priorités et les stratégies nationales présentées dans le PDES, dans la vision à long terme du Gouvernement (SDDCI 2035) aussi bien que dans les politiques et stratégies sectorielles (géographiques) spécifiques.

#### 4.1 Considérations stratégiques et justification

A plusieurs égards, le Niger est à un moment décisif de son histoire. Politiquement, il doit consolider la **transition démocratique** entamée avec le retour à un ordre constitutionnel suivant le coup d'Etat de 2010. Des progrès ont été accomplis vers l'atteinte de cet objectif depuis 2012, progrès qui ont été confirmés dans une certaine mesure par les élections présidentielles et parlementaires de 2016. Cependant, la fragmentation au sein de la classe politique demeure profonde, les opportunités pour le dialogue ne sont pas suffisamment promues, et la profondeur du mécontentement populaire sur une gamme étendue de questions sociales et économiques, font que le pays soit exposé à des protestations violentes. Comme le démontrent les divers incidents enregistrés pendant la campagne 2016 pour les élections et par des interventions effectuées par les forces de défense et de sécurité (FDS) contre Boko Haram dans la partie sud-est du pays, le risque d'un cycle de violence et de répression, n'est jamais lointain. Les progrès réalisés par le Niger en termes de respect et promotion des droits humains, y compris l'élargissement de l'expression démocratique dans les médias, pourraient être remis en cause. Cela pourrait affaiblir la légitimité déjà fragile de l'Etat.

Dans ce contexte, la situation précaire de la jeunesse constitue une préoccupation particulière, du fait que le sentiment d'exclusion et les opportunités limitées pour améliorer les conditions de vie, peuvent mener à l'exaspération parmi les jeunes gens, augmentant ainsi le risque de radicalisation, d'extrémisme violent, de comportements criminels et de migration. Le Niger est véritablement à un moment décisif d'une **transition démographique majeure**. Les politiques de population sont en place depuis 1992, cependant, les attitudes sociales traditionnelles caractérisées par une forte culture pro-nataliste<sup>17</sup> soutenue par le renforcement du conservatisme religieux sous des influences internationales, continuent à constituer des obstacles sérieux au changement. De telles attitudes ont freiné l'adoption d'initiatives de réformes importantes dans le domaine des droits des filles et des femmes, qui indépendamment de leur valeur intrinsèque, constituent également des moyens importants pour le relever le défi démographique. Seule une action déterminée, combinant les efforts du Gouvernement, de la société civile, et des partenaires internationaux sur un large éventail de secteurs, y compris les mesures qui contribuent au changement des attitudes des hommes et des femmes sur le planning familial, permettrait d'aboutir à des pré-requis nécessaires pour prendre la mesure de la question.

Le Niger est finalement à un tournant décisif du fait de sa **position géostratégique** avec des implications fortes pour sa propre sécurité et avec des répercussions importantes sur l'Europe. L'effondrement de la Libye au nord et l'instabilité chronique du Mali à l'ouest combiné avec des incursions de Boko Haram au sud, ont exposé le pays à de nombreux risques et défis depuis 2011, y compris des déplacements de population augmentant l'exposition au trafic de drogues et au trafic d'armes, le prolongement des réseaux terroristes sur le territoire national, et la menace d'un réveil des demandes d'irréductibilisme dans les régions frontalières. L'effondrement de la sécurité dans certaines parties de l'Afrique du Nord et du Sahel a en outre transformé le Niger en un pôle de transit principal pour les migrants de l'Afrique de l'ouest et centrale vers l'Europe.

La lutte contre la migration irrégulière demeure une question domestique controversée et le Niger dispose de ressources nationales limitées pour résoudre convenablement les aspects développementaux et sécuritaires de la migration. L'aide substantielle des partenaires internationaux demeurera ainsi nécessaire dans le long terme. Une attention particulière doit être accordée à cette question pour éviter d'alimenter les sentiments anti-occidentaux, en trouvant le juste équilibre entre l'application de la loi et le maintien de l'ordre, et les investissements pour trouver des solutions aux

<sup>17</sup> La taille souhaitée de la famille est plus importante que la taille réelle, ce qui signifie que le défi important immédiat en matière de planning familial, ne concerne pas l'offre de services, mais plutôt le fait que la demande soit insuffisante.

causes sous-jacentes de la migration et de l'insécurité, à travers des initiatives à long terme de développement et de réforme.

Le programme thématique devra aider le Niger à trouver des solutions aux nombreux défis de développement et de stabilité décrits ci-dessus, par une série d'engagements de développement stratégique en faveur des acteurs identifiés comme acteurs de changement positif. Les engagements de développement prendront en grande partie appui sur l'aide danoise précédente, tout en intégrant également l'expérience acquise et les développements contextuels récents. Cela inclut les considérations liées à la situation actuelle de sécurité, qui ont fortement influencé l'élaboration du programme thématique et des modalités proposées d'appui. En matière de stabilité, le programme renforcera principalement la capacité de la Haute Autorité pour la Consolidation de Paix - (HACP) pour apporter les réponses à court et à long terme aux attentes des communautés à risque. L'appui proposé se base sur les expériences de l'appui danois précédemment apporté à la HACP, à travers des interventions multi-bailleurs depuis 2012 (UE en particulier), mais avec un accent particulier sur le développement des capacités institutionnelles de la HACP. La consolidation et l'extension de l'espace démocratique et du respect des droits humains, seront favorisées en mettant en place un mécanisme d'appui pour appuyer deux autorités administratives indépendantes à savoir la Commission nationale des droits humains (CNDH) et le Conseil supérieur de la communication (CSC), des organisations de la société civile (OSC) œuvrant dans le domaine des droits humains, de la transformation des conflits et du développement de l'environnement médiatique. Cela vient compléter l'appui danois depuis de longue date dans ces domaines, y compris l'appui apporté par l'Institut Danois des Droits de l'Homme (depuis 1997) et par des ONG danoises. L'appui visant à contribuer à relever le défi démographique à travers notamment la promotion des droits des femmes va se baser sur le partenariat de longue date du Danemark avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), mondialement et spécifiquement au Niger où l'appui danois contribue depuis 2008 au développement d'approches qui permettent de promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) en tenant compte du contexte et la sensibilité aux spécificités culturelles. Ces approches ont donné des résultats prometteurs, mais elles devraient être mises à l'échelle en appuyant la mise œuvre de politiques globales plus cohérentes pour limiter les taux de fertilité avec un accent sur les considérations d'égalité de genre.

Dans le domaine de la migration, il est prévu qu'un engagement de développement de moindre taille soit initié au début du programme pour satisfaire les besoins immédiats dans un sous-domaine spécifique relatif à la gestion de la migration. Avec la hausse du nombre de migrants transitant par le Niger, les partenaires au développement et le Gouvernement du Niger ont récemment entamé un nombre important d'initiatives, à travers notamment le Fonds fiduciaire de l'UE. Plusieurs de ces initiatives sont des interventions de plus courte durée, et peu d'entre elles ont eu réellement le temps de donner des résultats concrets. Les nombreuses nouvelles initiatives exercent une pression sur les capacités d'absorption des institutions nationales, et certaines pèsent également sur les capacités de mise en œuvre des institutions spécialisées dans le domaine de la migration. Dans le même temps, le processus de mise en place de mécanismes nationaux appropriés pour la prise en charge des questions de migration, n'est toujours pas entièrement une réalité. C'est dans ce contexte que la majeure partie de l'appui danois ciblant la gestion de la migration dans le cadre du programme thématique, sera formulée ultérieurement, afin de tenir compte d'une analyse plus complète avant d'entrer dans cette nouvelle zone d'intervention et d'assurer un engagement substantiel contribuant à renforcer les capacités de gestion de la migration du Niger dans le long terme. Les défis que posent la migration et les déplacements de populations, ainsi que le besoin de promouvoir des actions coordonnées pour développer des opportunités de génération de revenus alternatifs pour remplacer l'économie du trafic illicite des migrants, seront également pris en compte dans une perspective de renforcer la stabilité par l'appui apporté à la HACP. D'autres aspects liés à la migration pourraient également être abordés indirectement par l'appui apporté aux organes autorités administratives indépendants et aux OSC.

Les partenaires du Programme ont été sélectionnés sur la base de leurs capacités à exécuter des actions **pertinentes** liées à la stabilité, au développement et aux défis de la transition démocratique auxquels font face le Niger (tels que reflétés entre autres, dans les politiques et stratégies nationales), et dont les répercussions sont senties par le Danemark et l'Europe dans son ensemble (par exemple la migration,

besoin important d'aide humanitaire). Le programme va travailler aussi bien avec les acteurs étatiques et non-étatiques, et encourager les synergies entre eux. Il travaillera également aux plans national, régional et local en appuyant la représentation des institutions nationales dans les régions (HACP, CNDH, CSC). Ce qui va contribuer à augmenter la visibilité et la légitimité de l'Etat. L'appui aux efforts de la HACP et des OSC permettra d'apporter des solutions aux conflits liées à la gestion des ressources naturelles en vue de renforcer les complémentarités et les synergies avec les deux autres programmes thématiques, étant donné l'importance de l'accès aux ressources en eau et aux terres qui restent des causes de conflit au Niger. Ces synergies multiples renforceront l'**impact** du programme et contribueront à l'atteinte de ses objectifs généraux. Du reste, des composantes importantes de renforcement des capacités ont été intégrées dans chaque engagement de développement afin de favoriser la **durabilité**. L'appui aux institutions et aux organisations bénéficiaires, prendra en compte tous les aspects nécessaires pour leur permettre de remplir les fonctions principales de manière efficace dans la durée, aux plans de la gestion stratégique, technique, opérationnelle et financière/administrative. Par cette perspective à long terme de renforcement institutionnel, le programme thématique se distingue d'autres programmes s'appuyant sur l'appui des bailleurs de fonds au Niger, qui ont tendance à appuyer le renforcement des capacités dans des projets définis de manière plus étroite. Les modalités et les choix des partenaires chargés de la mise en œuvre, ont été soigneusement pensés, de sorte à assurer l'**efficacité** du programme thématique. Cela comprend notamment la capacité à mettre en place une planification et des systèmes de contrôle robustes et de fournir l'assistance technique qui réponde aux besoins des partenaires nationaux. En termes d'**efficacité**, le fait que l'ambassade ne soit pas présente au Niger et dépend de ce fait sur des partenaires chargés de la mise en œuvre qui soient en mesure de travailler dans le contexte du nigérien, a des implications en termes de coûts plus élevés de transaction. Toutefois, ces coûts sont une manière d'atténuer les risques élevés liés au travail dans un contexte fragile et exposé aux conflits, où les capacités des partenaires nationaux sont relativement faibles, alors que les défis sécuritaires sont élevés, rendant ainsi plus difficile le contrôle des activités.

L'amélioration de l'application des normes en matière de droits humains, y compris ceux des femmes, des filles, de la jeunesse et des communautés exposés au risque de marginalisation ou qui sont victimes de discrimination, a inspiré le choix des priorités du programme thématique en conformité avec la stratégie de coopération au développement du Danemark. **L'inclusion et la participation** sont au cœur de tous les engagements de développement. L'engagement de développement conduit par l'UNFPA et l'appui aux OSC, vont mettre l'accent sur l'autonomisation et le renforcement de la participation de femmes, de la jeunesse et des groupes marginalisés, dans la prise de décisions affectant leur avenir, et permettant d'atténuer les **discriminations** auxquelles ces groupes sont exposés. Ces principes sont également au cœur du mandat de la HACP pour s'assurer que tous les nigériens, y compris dans les régions les plus reculées, sentent que leur sécurité et leurs besoins sociaux de base sont pris en compte, soit directement par les administrations décentralisées de l'Etat, ou par les autorités locales et régionales disposant de capacités renforcées. Les actions de formation et de sensibilisation ciblant les débiteurs d'obligations tels que les administrations publiques et les faiseurs d'opinion vont contribuer à amener ces derniers à reconnaître et assumer leurs responsabilités. En œuvrant de sorte que les services publics et les institutions soient plus proches des citoyens au niveau local, le programme thématique contribuera à établir une meilleure base pour la **redevabilité et la transparence** dans la gestion des affaires publiques. De plus, tous les engagements de développement comprennent des dispositions importantes pour augmenter la prise de conscience et la diffusion de l'information sur la législation nationale et les engagements internationaux en matière de droits humains, de droits des femmes, de traitement des migrants, de liberté de la presse, etc. L'appui aux OSC doit permettre de manière générale de renforcer l'expression démocratique et développer les capacités des détenteurs de droits de revendiquer leurs droits, de sorte que les décideurs soient tenus responsables de leurs actions. En même temps, l'appui apporté aux institutions de redevabilité horizontales ayant des responsabilités particulières de contrôle dans les domaines respectivement de la protection des droits humains et de la régulation des médias, contribuera à l'approfondissement et la consolidation de la démocratie au Niger.

## 4.2 Théorie du changement

Le programme thématique est basé sur la théorie suivante du changement : **Si** le Gouvernement est en mesure de proposer une meilleure articulation entre les réponses rapides aux menaces émergentes contre la stabilité du pays et est en mesure de proposer des politiques de développement à long terme pour résoudre les causes profondes sous-jacentes, y compris les inégalités liées à l'âge, au genre, l'origine culturelle/ethnique ou sociale qui influencent les facteurs de déstabilisation tels que la radicalisation, l'extrémisme violent, la croissance démographique et la migration, **et si** la légitimité de l'Etat est renforcée à travers des mécanismes plus inclusifs de gouvernance qui engagent la responsabilité formelle et informelle des détenteurs de pouvoirs, et favorisent le respect des droits humains, **alors le** Niger est susceptible de s'améliorer dans la prévention des conflits et dans la gestion des principaux obstacles à son développement économique et social, et à la stabilité du pays.

En dépit des défis importants auxquels le Niger fait face, y compris les attaques terroristes régulières, le Gouvernement est effectivement parvenu à prévenir l'éruption d'un conflit majeur sur son territoire. Cela a permis de fournir de manière continue, un certain niveau de service de base. Cependant, la ferme approche du Gouvernement quant à la question sécuritaire, n'a pas été sans coûts et les attentes croissantes des citoyens pour une plus grande inclusion sociale, une équité économique et une meilleure gouvernance, pourraient remettre en question la légitimité de l'Etat. Si des solutions ne sont pas trouvées pour faire face à cette situation, cela pourrait rendre le pays plus instable avec des citoyens qui recourent à d'autres stratégies pour faire face aux problèmes qu'ils vivent, y compris par la violence, les activités criminelles et la migration. Le programme thématique cherchera à cibler des domaines et des acteurs qui jouent un rôle stratégique de facilitateurs ou bloqueurs de changement durable, en prenant en considération, le rôle complémentaire des détenteurs de droits et des débiteurs d'obligations.

Compte tenu de son mandat de prévention des conflits violents et de consolidation de la paix, la HACP a le potentiel de promouvoir des réponses nationales plus cohérentes et des mécanismes institutionnalisés pour gérer les conflits et renforcer la résilience au sein de la société nigérienne. Jusqu'à présent les efforts de la HACP ont notamment porté sur des réponses rapides pour faire face aux conséquences des situations de crise, tandis que l'on a accordé moins d'attention à la prévention et à la consolidation de la paix à long terme. En renforçant le rôle stratégique et opérationnel de la HACP dans le développement d'un cadre de coordination pour la promotion d'une paix durable et d'approches sensibles aux conflits aux niveaux local, régional et national, il est attendu qu'un fondement plus solide en faveur de la stabilité du pays soit établi et que des synergies plus fortes soient développées entre l'aide humanitaire et d'autres appuis d'urgence d'une part et les efforts de développement à long terme d'autre part.

Cependant, il faut reconnaître qu'un certain nombre de causes sous-jacentes des conflits et des tensions sont liées à l'accès inégal aux ressources, à la prise de décision, aux services, etc., et ne peuvent être abordées efficacement sans l'engagement de la société civile et la promotion de changements dans la vie civique. La marginalisation entraîne une frustration ou une apathie parmi certains groupes de population qui les rend vulnérables à des comportements destructeurs au lieu de contribuer de manière constructive à des changements. Fournir des canaux à travers lesquels les groupes exclus, notamment les jeunes et les femmes, peuvent exprimer leurs préoccupations et voir leurs intérêts représentés et promus par des OSC solides et indépendantes et des institutions de redevabilité comme la CNDH et le CSC, est susceptible de contribuer à ce que ces groupes de détenteurs de droits et leurs représentants puissent devenir des acteurs clés capables de produire des changements positifs.

Grâce à un soutien et un accompagnement appropriés, les OSC pourront promouvoir une autonomisation plus large et, en collaboration avec diverses parties prenantes, sensibiliser aux problèmes structurels qui suscitent des conflits et elles pourront appuyer le recours à des moyens pacifiques d'aborder ces problèmes.

Les médias ont un rôle stratégique particulier à jouer permettant de fournir un canal pour que la société civile puisse exprimer ses préoccupations et promouvoir l'accès à des informations fiables et

impartiales et ainsi favoriser un dialogue démocratique, ce qui est susceptible de contribuer à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent. Dans un contexte où les médias souffrent généralement de d'un faible niveau en terme du respect des normes professionnelles, il est également nécessaire de disposer d'un mécanisme de surveillance et de régulation des médias qui soit indépendant, professionnel et capable de gérer l'équilibre délicat entre la protection de la liberté de la presse et d'autres principes importants tels que la prévention des messages contenant l'incitation à la violence ou à la discrimination.

Les femmes constituent une ressource fortement sous-estimée dans la promotion des changements sociaux, économiques et politiques au Niger. Par conséquent, il est essentiel de renforcer l'autonomisation des femmes grâce à un large éventail d'efforts en mettant l'accent sur la nécessité d'adopter des mesures d'égalité de genre dans toutes les interventions, notamment en promouvant les droits et les voix des femmes à travers la société civile et les médias. En outre, il est essentiel de se concentrer spécifiquement sur l'amélioration de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes grâce à une stratégie à plusieurs volets qui aborde divers facteurs qui entravent les progrès dans ce domaine clé pour l'autonomisation des femmes et pour le développement du Niger en général. En effet, la croissance démographique est une véritable bombe à retardement pour la stabilité future du pays.

La gestion de la migration irrégulière est un autre défi majeur auquel le gouvernement du Niger doit s'attaquer afin d'éviter les effets négatifs que la migration irrégulière risque d'avoir sur la stabilité interne du pays. Bien qu'il puisse y avoir une certaine saturation de la capacité d'absorption de l'aide apportée dans ce domaine à court terme, il est attendu qu'il y aura un besoin d'aider les autorités nigériennes à mettre en œuvre une approche stratégique plus cohérente pour faire face aux défis de la migration irrégulière.

La théorie du changement est fondée sur les hypothèses suivantes :

- Les risques sécuritaires des pays voisins, les menaces intérieures et la migration irrégulière, sont abordés de sorte à ne pas remettre en cause la légitimité de l'Etat, en s'assurant que les mesures prises sont proportionnées aux menaces et en évitant les effets négatifs inutiles pouvant affecter la vie des communautés locales;
- Le Gouvernement maintient son engagement de promouvoir les principes des droits humains et de démocratie, en respectant et en appuyant l'indépendance des organes indépendants de l'Etat avec une responsabilité de veille, tout en poursuivant ses efforts pour augmenter l'espace donné à la société civile et aux médias;
- Le Gouvernement est engagé à renforcer l'investissement dans une approche simultanée sur plusieurs fronts pour surmonter les attitudes conservatrices quant au rôle et aux droits des femmes.

### 4.3 Résumé du programme thématique

L'objectif du programme thématique est *de contribuer à réduire la probabilité de conflit et à établir un fondement stable pour le développement par le renforcement des capacités d'acteurs clés de l'Etat et de la société civile à s'attaquer aux facteurs qui sous-tendent l'instabilité, y compris l'extrémisme violent, la migration irrégulière et la croissance démographique, avec un accent particulier sur la participation des femmes et de la jeunesse.*

#### **Bref résumé des engagements de développement**

Le programme comprend trois engagements de développement déjà formulés impliquant une combinaison d'acteurs étatiques et non-étatiques, ainsi des organisations internationales. L'engagement concernant la HACP, commencera en 2017 et les deux autres engagements en 2018. En outre, des ressources financières non allouées ont été mises de côté dans le cadre du programme thématique pour un nombre limité d'engagements impliquant des activités ciblées relatives à la migration. Il est attendu que ces nouveaux engagements soient identifiés en 2017-2018.

**Le premier engagement vise à appuyer la HACP** pour lui permettre remplir son mandat de cultiver l'esprit de paix, le dialogue et la tolérance entre toutes les communautés du Niger et pour la mobilisation des efforts en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix, pour

prendre en compte les besoins spécifiques des communautés à risque, y compris celles affectées par les impacts déstabilisateurs de la migration irrégulière et des déplacements de population provoqués par les conflits. Cette activité sera exécutée à travers le renforcement des capacités de la HACP à proposer des réponses ‘sécuritaires douces’ à court terme avec un impact rapide, aux risques de conflit (par exemple dialogue/activités communes entre les forces de sécurité et les communautés locales; projets socio-économiques à petite échelle ciblant la jeunesse; fora de paix ou caravanes; appui aux autorités régionales et locales pour permettre l’élaboration d’une réponse appropriée, etc.). Le programme permettra également le renforcement des capacités de la HACP de piloter l’action gouvernementale, au niveau stratégique et technique, ainsi qu’au niveau central et régional (collaboration avec les directions régionales sous la tutelle du Ministère de l’Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire). Cela pour répondre aux besoins sécuritaires et de développement des communautés à risque. Cette activité comprendra un programme de jeunes professionnels par lequel, des jeunes ayant des qualifications techniques (par exemple administration, finances, informatique, communication ou autres domaines pertinents par rapport à la consolidation de la paix) pourront contribuer à renforcer les ressources disponibles à la HACP pour accomplir son mandat, tout en aidant en même temps ces jeunes professionnels à acquérir l’expérience professionnelle qui doit les aider à intégrer le marché du travail. En renforçant les capacités de la HACP en matière d’analyse situationnelle, d’anticipation des risques, de conception de programmes et d’organisation de consultations avec de multiple acteurs, il est attendu que le programme améliore la qualité des interventions de la HACP ainsi que leur impact structurel à long terme. Une part importante des ressources du programme, sera consacrée au renforcement des efforts de la HACP à renforcer les capacités des autorités locales et régionales dans la fourniture de services, en tant que composante de son mandat d’accompagnement au processus de décentralisation. Un accent particulier sera mis sur le développement des unités de police municipale et des Commissions paix et sécurité au niveau régional et les comités de paix au niveau local. Il est attendu que l’appui à la HACP inclut des interventions de stabilisation ciblant les régions les plus affectées par l’afflux de migrants et de déplacements humains, en vue de prévenir les tensions, les conflits, le trafic illicite et/ou l’infiltration par les groupes extrémistes<sup>18</sup>. Dans ce contexte, les engagements de développement vont appuyer les activités humanitaires de la HACP en impliquant les institutions locales et régionales, dès le début du programme, apportant ainsi une contribution importante à la transition entre l’aide humanitaire et la reconstruction post-conflit dans les régions affectées. Sur la base de son mandat unique en matière de paix, la gestion de l’appui à la HACP sera déléguée au PNUD. Le PNUD aura ainsi la responsabilité générale de suivre la mise en œuvre et de fournir en même temps l’expertise technique et des connaissances dans des domaines sélectionnés, et également d’assurer la coordination et les synergies avec d’autres interventions, notamment dans le cadre du système des Nations unies.

**Le deuxième engagement de développement** va soutenir la promotion d’une gouvernance responsable et inclusive en mettant l’accent sur l’expression de voix plurielles, le dialogue et les contributions aux débats et politiques publiques. Il convient de s’assurer plus particulièrement que les droits des groupes les plus vulnérables (femmes, jeunes, groupes marginalisés) soient entendus et pris en compte. L’engagement ciblera d’abord les détenteurs de droits et leurs défenseurs, pour les permettre de gagner en confiance et de disposer de capacités pour affirmer leurs droits. L’engagement ciblera en outre les débiteurs d’obligations par la sensibilisation et des activités de formation. L’engagement consistera à mettre en place un mécanisme d’appui géré par une unité d’appui technique pour la gestion de subventions et le renforcement des capacités pour différents types d’acteurs indépendants. La CNDH et le CSC, seront directement appuyés, du fait que ces deux organes aient fait la preuve de leur capacité de mener des enquêtes indépendantes, de rapportage et de sensibilisation dans leurs domaines respectifs des droits humains et de l’indépendance de médias. Ces deux institutions ont cependant besoin d’être davantage renforcées dans leurs efforts. L’appui à ces deux organes de l’Etat se focalisera en particulier sur: (i) le renforcement de leurs capacités de gestion y compris leurs réseaux de bureaux régionaux, afin d’augmenter leurs capacités à fournir des services aux

---

<sup>18</sup> Il convient de noter que la HACP sera responsable de mise en œuvre du projet nouvellement accordé dans le cadre du Fonds d’Allocation de l’UE, qui met l’accent sur des interventions économiques à impacts rapides dans la région d’Agadez.

populations en dehors de la capitale; (ii) le renforcement de leurs capacités de gestion des plaintes; (iii) l'amélioration de leurs capacités de contrôle et de rapportage en matière de respect des droits humains et de régulation des médias avec un accent sur la prévention des discriminations; (iv) la promotion d'une meilleure compréhension des normes internationales et nationales dans leurs domaines respectifs, y compris la formulation de recommandations de réformes et sensibilisation des autorités et des citoyens, respectivement sur les droits humains, sur la déontologie et la régulation des médias. En termes de financement, les appuis à la CNDH et au CSC seront relativement modestes, mais ces appuis ont un caractère stratégique. La majeure partie des fonds sera accordée aux OSC à travers des appels à propositions se concentrant sur les droits humains, la transformation des conflits et l'accès à des médias et à une information de qualité. Différents types de subventions seront fournies, incluant des appuis institutionnels aux OSC les plus expérimentées ayant des domaines d'intervention plus étendus, et des subventions plus ciblées apportées à des projets mis en œuvre par des OSC émergentes ou spécialisées. En outre, divers types d'activités de renforcement des capacités seront mis en œuvre à travers l'unité d'appui technique. En plus de l'appui à la promotion de la protection des droits humains, de l'accès à une information diversifiée et fiable, les subventions cibleront aussi sur des initiatives liées à la prévention des conflits visant à promouvoir le dialogue religieux et/ou la diffusion de l'interprétation radicale de la religion, apporter des solutions aux questions liées au partage des ressources en terre et des ressources naturelles, le renforcement de la place des femmes dans les processus de résolution des conflits ou des jeunes dans la prévention des conflits.

**Le troisième engagement de développement** contribuera à la gestion de la problématique de croissance démographique par la promotion de la SDSR et de l'égalité de genre. Les expériences acquises dans le cadre de l'appui danois précédent indiquent que les interventions visant à renforcer les droits des femmes et des filles, y compris l'accès à la planification familiale et la sensibilisation des hommes sur ces droits et sur l'égalité de genre, sont appropriées et constituent des moyens efficaces pour aborder les questions de croissance démographique. En raison des résultats obtenus, il a été convenu avec l'UNFPA de poursuivre les efforts actuels, en travaillant avec les institutions de l'Etat et la société civile. Tout comme dans le programme précédent (2014-2017), l'appui danois se composera d'un appui non-ciblé au Programme Pays de l'UNFPA pour le Niger avec des affectations souples en faveur de domaines d'intervention sélectionnés. Le Programme Pays en cours de l'UNFPA s'achève en fin 2018 et un nouveau Programme de cinq ans sera conçu. Cependant, l'UNFPA s'attend à ce que les priorités et les stratégies principales soient similaires à celles du Programme en cours. Pour le Danemark, il est important que les nouveaux Programmes mettent un accent additionnel sur la promotion de la volonté et des capacités institutionnelles à aborder les questions de population et la SDSR des femmes et des filles, afin de renforcer l'impact de l'action de l'UNFPA et la durabilité de ses effets. Les domaines prioritaires qui seront suivis dans le cadre de l'engagement se focaliseront sur: (i) l'accroissement de la disponibilité et de l'utilisation des services intégrés de santé sexuelle et reproductive, incluant la planification familiale et la santé maternelle; (ii) la promotion d'une plus grande priorité accordée aux adolescents, particulièrement les très jeunes adolescentes, dans le cadre des politiques et des programmes de développement nationaux, dans le but de généraliser l'enseignement sur la sexualité et les services de santé sexuelle et reproductive; (iii) la promotion de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et des filles, et les droits reproductifs, y compris pour les femmes et les adolescentes les plus vulnérables et les plus marginalisés; (iv) le renforcement de politiques nationales pertinentes et des agendas internationaux de développement, par l'intégration des analyses factuelles sur les dynamiques de population, la SDSR, l'égalité de genre, et leurs liens avec le développement durable.

**Des engagements additionnels de développement visant l'amélioration de la gestion de la migration** sont prévus. Un engagement de développement sera initié au début du Programme pour appuyer un domaine d'intervention spécifique répondant aux besoins à court terme. Sur la base de l'analyse préparatoire qui a été entreprise, un tel engagement pourrait par exemple comprendre le renforcement des capacités des migrants dans l'attente de leur rapatriement dans leurs pays d'origine en vue d'augmenter leurs opportunités pour le retour et faciliter ainsi leur retour et leur réinsertion/ou en leur fournissant des compétences leur permettant de sensibiliser leurs communautés d'origine et

d'avertir les migrants potentiels sur les dangers de la migration irrégulière. Un autre besoin identifié, qui pourrait être satisfait à court terme, est l'augmentation des connaissances d'acteurs nationaux sur le cadre juridique et d'autres instruments relatifs à la gestion de la migration irrégulière au Niger. Ce dernier volet pourrait constituer la base pour un engagement plus global et à plus long terme par la suite, qui mettrait l'accent sur le renforcement des capacités des institutions nationales par rapport à la gestion de la migration, dès lors que la politique migratoire nationale aura été approuvée par le Cadre de concertation sur la migration (CCM) et qu'une première expérience aura été faite sur ce qui peut ou ne peut pas être réalisé par les projets de fonds du Fonds fiduciaire de l'UE et les autres interventions.

### **Objectifs, résultats et indicateurs d'impact du programme thématique**

Programme thématique		Gouvernance démocratique, stabilité et gestion de la migration	
Objectif du programme thématique		Contribuer à réduire la probabilité de conflit et à établir un fondement stable pour le développement par le renforcement des capacités d'acteurs clés de l'Etat et de la société civile à s'attaquer aux facteurs qui sous-tendent l'instabilité, y compris l'extrémisme violent, la migration irrégulière et la croissance démographique, avec un accent particulier sur la participation des femmes et de la jeunesse	
Indicateur d'impact		Amélioration du score du Niger de l'Indice Mondial de la Paix ( <i>Institut pour l'Economie et la Paix</i> )	
Référence	Année	2016	Score total 2.239 (rang 113 sur 163)
Cible	Année	2022	Score total 2.190
Indicateur d'impact		Amélioration du classement du Niger dans la 'Participation et droits humains' de l'Indice de la Gouvernance Africaine ( <i>Fondation Mo Ibrahim</i> )	
Référence	Année	2016	55.2/100
Cible	Année	2022	62.0/100
<b>Engagement 1</b>		Renforcement de la stabilité	
Effet		Efficacité accrue de la HACP à mobiliser les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans l'intérêt du développement économique et social de tous les Nigériens	
Indicateur d'effet		Nombre de conflits intercommunautaires enregistrés dans les communes touchées par l'intervention de la HACP (Source: HACP)	
Référence	Année	2017	Référence sur la base des données disponibles dans les plans locaux/régionaux de construction de la paix
Référence	Année	2022	40% de réduction
Indicateur d'effet		Nombre de jeunes de 15-25 ans ayant une occupation (emploi, études, petits travaux) au moins 50% de leur temps dans les communes touchées par l'intervention de la HACP (Source: Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation)	
Référence	Année	2017	Référence à renseigné par le Ministère de l'administration territorial et de la décentralisation sur la base de données collectées auprès des municipalités/régions ciblées.
Cible	Année	2022	30% d'accroissement
<b>Engagement 2</b>		Renforcement de la gouvernance démocratique	
Effet		Mécanismes plus ouverts, efficace et inclusifs permettant aux citoyens ordinaires, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, d'exprimer leurs préoccupations et de responsabiliser les décideurs	
Indicateur d'effet		Nombre de cas dans lesquels les bénéficiaires d'appui ont été engagés dans des processus qui ont influencé des politiques et des décisions relatives à la protection des droits humains, l'accès à une information de qualité ou la	

		prévention/gestion des conflits, incluant les voix des femmes et d'autres groupes exclus socialement (Source: Unité d'appui technique)	
Référence	Année	2017	Référence à déterminée
Cible	Année	2022	Cible à déterminée
Indicateur d'effet		Les partenaires ayant bénéficié de subventions démontrent des capacités accrues pour remplir leur mandat (Source : Unité d'appui technique)	
Référence	Année	2017	Score sur les capacités à établir par l'Unité d'appui technique au démarrage
Cible	Année	2022	80% des bénéficiaires de subvention ont démontré une augmentation de minimum 50% dans le score
<b>Engagement 3</b>		Maîtrise accrue de la croissance démographique à travers la promotion de la santé et les droits sexuels et reproductifs, et de l'égalité de genre	
Résultat		La croissance démographique et la réduction de la fécondité sont mieux maîtrisées grâce aux actions conjuguées du Gouvernement et de la Société Civile	
Indicateur d'effet		Taux de prévalence contraceptive (Source: Ministère de la santé)	
Référence	Année	2017	30% (estimation)
Cible	Année	2022	50%
Indicateur d'effet		Pourcentage d'adolescentes entre 15 et 19 ans ayant déjà commencé leur vie procréative (Source: Enquête Démographique et de Santé du Niger)	
Référence	Année	2017	35% (estimations)
Cible	Année	2022	25 %

### ***Choix des partenaires***

La HACP est une institution rattachée à la Présidence avec pour mandat la prévention et la gestion des conflits et des situations de crise internes. Ce mandat permet également à la HACP de jouer un rôle majeur quant aux effets déstabilisateurs des migrations irrégulières et des déplacements de populations, qui constituent une préoccupation croissante. Les appuis antérieurs ont démontré la pertinence de la double fonction de la HACP, qui répond aux besoins d'interventions en vue d'obtenir des impacts rapides dans les zones vulnérables et de conflit d'une part, tout en comblant les lacunes à travers des solutions plus durables, grâce à une meilleure coordination et des approches tenant compte des conflits dans le développement, parmi les secteurs ministériels, les autorités régionales et locales et les autres institutions appropriées. Bien que la HACP ait été impliquée dans la mise en œuvre de divers programmes des partenaires au développement pendant un certain nombre d'années, ces programmes semblent avoir accordé une attention limitée à renforcer les capacités internes de la HACP, ce qui affecte ses compétences à remplir sa mission de manière effective. Avec son approche de construction des institutions, il est attendu que le programme thématique contribue à renforcer la HACP dans son rôle stratégique pour s'assurer qu'une approche plus cohérente puisse permettre de construire une fondation stable pour la paix et le développement.

En tant qu'autorités administratives indépendantes, le CSC et la CNDH ont un rôle principal à jouer en tant qu'intermédiaires entre l'Etat et la société civile et/ou les communautés locales. En agissant en tant que canaux et amplificateurs des besoins, des demandes, des plaintes et des espoirs des citoyens, ces institutions sont les éléments essentiels de la cohésion sociale. Leur capacité de collaboration et d'action en tant que liens entre les responsables et les détenteurs de droits dans leurs domaines respectifs, est un élément important de leur légitimité, et donc de leur choix comme partenaires. Ces institutions ont également démontré leur capacité à obtenir des résultats positifs en relation avec l'appui danois actuel (le CSC dans le cadre du programme bilatéral sur les médias, mis en œuvre avec le soutien d'organisations internationales spécialisées dans les médias, et le CNDH en tant que partenaire stratégique de l'Institut Danois des Droits de l'Homme). Ces institutions relativement nouvelles sont particulièrement vulnérables aux réductions de leurs budgets assez modestes financés par le budget de

l'Etat. Ainsi, des appuis pluriannuels dans le cadre du présent programme, même s'ils sont assez modestes, peuvent contribuer de manière significative à l'efficacité, l'impact et la viabilité de ces institutions.

Malgré des défis dans l'environnement des OSC et des médias, certaines OSC et des organisations socio-professionnelles de médias ont prouvé leur potentiel à s'engager de manière constructive dans des domaines d'importance capitale dans le contexte actuel. Ils ont également un rôle essentiel à jouer en assurant la participation d'une plus large frange des détenteurs de droits, notamment les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, qui sont souvent exclus de la prise de décision. Peu de mécanismes de financement existent actuellement au Niger pour appuyer les OSC en favorisant leurs propres agendas et objectifs stratégiques. Le programme thématique fournira donc des appuis permettant aussi bien le renforcement institutionnel que la mise en oeuvre de projets plus spécifiques, en vue de consolider le développement d'une société civile plus forte et plus diversifiée.<sup>19</sup>

L'appui à l'UNFPA est basé sur les résultats relativement positifs sous les programmes pays précédents de l'Agence, et du rôle normatif de l'UNFPA, en raison de son mandat sur les questions liées à la croissance démographique et de SDSR. En effet, UNFPA est sensé entretenir un dialogue rapproché avec les autorités pour s'assurer que les engagements nationaux et internationaux appropriés sont pris en compte, et que les institutions publiques sont suffisamment outillées à cet effet.

### ***Mécanismes de gestion et modalités financières***

La gestion de l'appui à la HACP dans le cadre de l'engagement sur la 'Stabilité Renforcée', sera déléguée au PNUD, un partenaire de longue date du Danemark en ce qui concerne la promotion de la paix et de la gouvernance démocratique à travers le monde<sup>20</sup>. Le PNUD est également un partenaire traditionnel clé de la HACP. Le PNUD garantira non seulement la gestion solide et transparente de l'engagement, mais va s'assurer également que les activités menées sont en harmonie avec les efforts globaux internationaux pour appuyer la stabilité et la transition démocratique. Le PNUD a une valeur ajoutée spécifique dans les interventions relatives à la reprise rapide suite aux crises. Il est mieux placé pour garantir que les objectifs de développement à long terme, soient pris en compte et que la transition des interventions humanitaires vers les efforts de développement, soit renforcée. Il y aura également des synergies entre l'appui danois et les fenêtres de financements du PNUD en ce qui concerne *la réponse de développement d'urgence aux crises et la reprise*, dans le cadre duquel le Niger est l'un des pays ciblés.

L'engagement de développement relatif à la 'Gouvernance démocratique et aux droits humains' sera mis en oeuvre par une unité d'appui technique recrutée à travers un processus d'appel d'offres. L'unité d'appui technique portera la responsabilité pour l'administration efficace et transparente des subventions. Elle doit également renforcer les capacités des bénéficiaires (OSC, CNDH, CSC).

L'engagement relative à la 'gestion de la croissance démographique' sera mis en oeuvre en tant que financement non-réservé en faveur du Programme Pays Niger de l'UNFPA. C'est une continuation de l'appui danois au Programme Pays précédent et actuel de l'UNFPA (2008-2012, 2014-2017). Cet engagement fait partie d'une stratégie de coopération générale entre le Danemark et l'UNFPA sur la base du rôle normatif unique et de plaidoyer de l'UNFPA à travers le monde<sup>21</sup>. Les autres bailleurs de fonds qui financent le programme sont la Norvège, le Luxembourg et la Belgique. Un expert danois sera détaché auprès de l'UNFPA en vue d'appuyer le Programme pays de l'UNFPA en matière de politiques d'analyse, de plaidoyer et de programmation, y compris par le renforcement des capacités en stratégies de développement au profit des institutions nationales partenaires dans le domaine du DSSR et de

<sup>19</sup> L'UE initiera un nouveau programme d'appui à la société civile au Niger (PASOC III) avec un budget de 8 millions EUR, mais ce programme a un objectif assez large de promotion de l'environnement des OSC en général ainsi que de renforcement du dialogue entre OSC et le gouvernement sur les politiques publiques dans plusieurs secteurs avec un accent particulier sur l'égalité de genre. Bien que ce type d'appui pour renforcer la société civile soit nécessaire, il est attendu que des résultats plus concrets puissent être atteints en lien avec les objectifs du programme thématique à travers une approche plus ciblée et avec des procédures plus souples.

<sup>20</sup> Stratégie d'engagement du Danemark avec le Programme des Nations unies pour le développement (UNDP), 2014-2018, mai 2014.

<sup>21</sup> Stratégie d'engagement du Danemark avec le United Nations Population Fund (UNFPA), 2014-2018, mai 2014; Convention Générale entre le Gouvernement du Danemark et le United Nations Population Fund, 21/12/2006.

l'égalité des sexes. Cet expert contribuera ainsi à redéfinir le cadre global de suivi et évaluation du Programme Pays de l'UNFPA.

Un conseiller technique de longue durée de Danida sera recruté en vue d'appuyer l'atteinte des résultats du programme thématique. Les tâches du conseiller seront de trois ordres: i) fournir des conseils techniques à la HACP sur des aspects liés à la planification stratégique et la gestion, le développement organisationnel ainsi que l'application des outils appropriés et les approches telles que l'Approche Basée des Droits Humains (HRBA). Il œuvrera également à l'engagement des femmes et des jeunes dans les efforts de construction de la paix ; ii) être responsable de la coordination générale du programme thématique à travers un dialogue régulier avec tous les partenaires chargés de la mise en œuvre, afin de favoriser les complémentarités et la cohérence générale, ainsi que le dialogue au niveau technique avec le Gouvernement, les partenaires et les autres bailleurs; iii) suivre la situation au Niger et fournir des analyses sur les développements contextuels au Niger, y compris sur les politiques nationales, les priorités, la législation et autres questions d'importance dans le domaine de la gouvernance démocratique, de la stabilité et de la migration, afin d'assurer les ajustements éventuels nécessaires au niveau du programme thématique. Par rapport à la première tâche, le conseiller se référera aux responsables de la HACP, tandis que la supervision du conseiller en ce qui concerne les deux autres tâches sera de la responsabilité de l'Ambassade. Les services conseils apportés à la HACP seront définis dans des plans de travail annuels pour que le conseiller Danida. Ces plans feront l'objet d'examen lors de réunions du comité de pilotage, avec la participation de la HACP, du PNUD et de l'Ambassade. En raison de l'absence d'un dispositif sécuritaire danois au Niger, le conseiller sera basé de manière permanente à Ouagadougou avec une moyenne de 10 jours ouvrables par mois à Niamey. Quand il travaillera à Ouagadougou, le conseiller principal aura un poste de travail à l'Ambassade du Danemark. Ces aménagements sont dus aux contraintes sécuritaires et de ressources du programme. Le conseiller ne fera pas partie de l'organisation ou du personnel de l'Ambassade.

### ***Budget au niveau des résultats (en millions de DKK)***

<b>Gouvernance démocratique, stabilité et gestion de la migration</b>	<b>185.00</b>
Renforcement de la stabilité – Appui à la <i>Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix</i> (HACP)	40.00
Renforcement des capacités nationales pour une meilleure régulation de la croissance démographique – Appui au Programme Pays de l'UNFPA (y compris le détachement de l'expert)	50.00
Renforcement de la gouvernance démocratique – Appui aux OSC et aux institutions indépendantes	40.00
Fonds non-alloués (principalement pour le nouvel engagement sur la migration)	32.00
Conseiller DANIDA	10.00
Equipe de Suivi, Evaluation et Communication (Equipe SEC)	8.00 <sup>22</sup>
Revue, études	5.00

Il est attendu que les engagements de développement additionnels visant l'amélioration de la gestion de la migration absorberont la principale partie du budget non-affecté, mais des ajustements mineurs des trois autres engagements de ce programme thématique pourraient également être considérées dans le cadre des fonds non-affectés

### ***Suivi***

Des mécanismes robustes de suivi ont été prévus dans chaque engagement de développement, avec des budgets adéquats pour le suivi de terrain. L'assistance technique, sous forme d'accompagnement quotidien dans la conduite des activités de la HACP et du mécanisme de renforcement à la Gouvernance Démocratique, permettra également de maintenir un suivi plus étroit quant aux progrès

<sup>22</sup> L'équipe SEC apportera une assistance à tout le Programme Pays, mais pour faciliter l'allocation budgétaire et la gestion financière, elle a été rattachée à un seul programme thématique.

réalisés et d'anticiper sur les difficultés éventuelles. L'expert détaché auprès du FNUAP ainsi que le conseiller Danida fourniront apporont des orientations et des conseils en vue de renforcer les mécanismes généraux de suivi-évaluation. Cependant, ils n'auront aucune responsabilité particulière en ce qui concerne le suivi spécifique et le rapportage sur les engagements de développement.

### ***Risques et atténuations des risques***

<b>Facteur de risque</b>	<b>Atténuation du risque</b>
<b>Risques programmatiques</b>	
Surexploitation des capacités de la HACP conduisant à des difficultés d'absorption de l'appui et réactivité quant aux multiples attentes	Le programme apportera un appui pour la formulation, la gestion et le contrôle du nouveau plan stratégique de la HACP. Ce plan devrait offrir une base solide sur laquelle la HACP pourra prioriser ses activités annuelles. En outre, l'engagement de développement ciblant la HACP, comporte un appui substantiel pour renforcer les capacités de l'institution (formation, services conseils, recrutement de jeunes professionnels) et prévoit un suivi étroit qui devrait permettre pour détecter les insuffisances en matière de capacité, en temps opportun. Enfin les activités suggérées comportent une dynamisation du cadre de coopération pour les partenaires de la HACP, qui est susceptible de fournir des orientations sur la priorisation des activités.
Faiblesses de la HACP en matière de mise en œuvre et de gestion financière d'un ensemble d'interventions relativement complexes à travers tous le pays	L'appui apporté par le PNUD devrait permettre un suivi rapproché en termes de gestion opérationnelle et financière. En attendant que les avantages liés au paquet de mesures de renforcement des capacités du programme se matérialisent, le recrutement de jeunes professionnels et d'assistants techniques recrutés au plan national, permettra d'atténuer certaines insuffisances de capacité de la HACP.
Affaiblissement institutionnel de la HACP en raison de changements de son management et/ou personnels clés, menant à une efficacité et à une légitimité réduites	Le dialogue continu en association avec d'autres partenaires au développement pour s'assurer que les ressources humaines adéquates soient disponibles à la HACP et pour éviter que l'institution ne soit accusée de politisation. Si ces risques se matérialisent une suspension de l'engagement ou une réorientation des fonds vers d'autres activités dans le portefeuille du PNUD pourrait être envisagée.
Rétrécissement de l'espace démocratique	L'évolution du contexte sera attentivement suivie par l'Ambassade pour s'assurer que le soutien aux acteurs indépendants soit assuré. Une réorientation des activités du programme pourrait être envisagée en faveur d'acteurs non-étatiques en fonction de la gravité de la situation.
Instabilité institutionnelle et manque de leadership politique sur des questions se rapportant à la croissance démographique et à l'autonomisation des femmes	A travers des efforts conjoints avec l'UNFPA et d'autres partenaires au développement, le dialogue politique de l'Ambassade mettra en exergue la nécessité d'établir des mécanismes institutionnels forts et fiables pour la gestion du défi démographique. En même temps, l'appui apporté à l'UNFPA mettra l'accent sur le renforcement des capacités nationales, afin de donner une nouvelle dynamique, qui pourrait permettre le passage à échelle de certaines des expériences ayant été précédemment appuyées par le Danemark et qui ont démontré des résultats concrets telles que l'Ecole des Maris et l'Initiative Adolescente.
Conservatisme religieux en hausse bloquant les progrès relatifs à la promotion des droits des femmes et des filles	Le programme thématique appuiera la promotion des droits des femmes et des filles par différentes approches ciblant les filles et les femmes, mais également les jeunes garçons ainsi que les chefs traditionnels et religieux. En outre, les OSC et les médias seront renforcés pour favoriser un débat plus diversifié. Le soutien

	politique pour appuyer les bonnes intentions de trouver des solutions à la croissance démographique sera essentiel et fera partie du dialogue politique en mettant l'accent sur la nécessité pour le Gouvernement de montrer son engagement par des allocations budgétaires.
<b>Risques institutionnels</b>	
Décrédibilisation du CSC et/ou de la CNDH en lien avec la nomination des nouveaux commissaires et/ou de la détérioration de la situation politique interne au Niger	La réponse à donner est de nature politique : dans un premier temps, engagement de l'Ambassade auprès des autorités et des institutions CSC et CNDH elles-mêmes pour signifier l'importance de préserver l'autonomie de des institutions ; en dernier recours, retrait de l'appui
Risques fiduciaires aggravés dans le cadre des subventions à mettre en œuvre au niveau local en raison des difficultés de suivi dans des contextes sécuritaires difficiles	Les critères pour le choix des subventions/des projets comprendront une estimation de la capacité de gestion financière du promoteur de projet. En outre, l'unité d'appui technique mettra en œuvre des procédures strictes et des outils de gestion financière pour contrôler et suivre la dépense, y compris des audits réguliers. Tout cas de corruption soupçonné ou avéré sera immédiatement traité conformément à la politique de tolérance zéro de Danida.

## 5 EAU ET ASSAINISSEMENT

L'objectif global du programme thématique est de *contribuer à assurer la disponibilité et la gestion durable de la gestion des ressources en eau et des services d'assainissement à tous les utilisateurs dans les zones rurales et semi-urbaines* conformément à l'objectif du Gouvernement du Niger de garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement en 2030, et assurer une gestion durable des ressources en eau. Le programme va contribuer à l'atteinte de l'Objectif Stratégique 2 de la Politique Pays Danemark-Niger, mais également à atteindre indirectement les deux autres objectifs stratégiques. Le programme va contribuer à l'atteinte de l'ODD 6 qui vise à assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, une utilisation plus rationnelle et plus durable des ressources en eau ainsi qu'à la participation des communautés locales dans la gestion des ressources. Le programme est aligné avec les priorités pour la période 2017-2020 de la coopération danoise au développement et est notamment lié avec la composante relative à la croissance inclusive et durable et l'approvisionnement en eau pour les besoins humains et productifs. Le programme est conçu pour appuyer la mise en œuvre du nouveau programme sectoriel stratégique du Gouvernement en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (PROSEHA 2016-2030<sup>23</sup>), qui constitue la réponse sectorielle aux objectifs définis dans le PDES et dans l'Initiative 3N du Gouvernement.

### 5.1 Considérations Stratégiques et Justification

Bien que des investissements substantiels provenant de sources intérieures et extérieures aient été alloués pour augmenter l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les zones rurales pendant les dernières décennies, la couverture demeure faible dans les zones rurales principalement, du fait de la croissance démographique élevée: environ la moitié des populations rurales a actuellement accès à l'eau potable et à peine un dixième des population a accès à des toilettes hygiéniques.

Les ressources en eau souterraines sont en principe abondantes au Niger. Le pays est cependant confronté à un certain nombre de défis affectant défavorablement l'accès à l'eau aussi bien pour la consommation humaine que pour la production. Cela conduit à des disparités substantielles en termes de taux d'accès à l'eau dans les régions. Par conséquent, le PROSEHA considère l'équité comme objectif stratégique pour le programme et a élaboré un sous-programme spécifique pour les groupes

<sup>23</sup> PROSEHA: Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement, 2016-2030. Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Adopté par le Gouvernement du Niger le 9 mai 2017.

vulnérables dans des zones pastorales, en vue de renforcer la résilience des groupes de population ciblées.

La pression sur les ressources en eau est grandissante en raison d'une croissance démographique rapide et de la dégradation de la qualité de l'eau due à l'exploitation minière et aux activités agricoles. Une des conséquences est l'accroissement du nombre de conflits liés à l'eau dans le pays. Les effets du changement climatique (par exemple des précipitations réduites et de plus longues périodes sèches) aggravent la pression sur les ressources naturelles et il est attendu que ces effets vont conduire à une plus grande vulnérabilité des conditions de vie des groupes les plus pauvres de la population. Un système de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) constitue un outil non seulement pour permettre une distribution plus équitable des ressources disponibles, mais également une réponse pertinente en termes d'adaptation au changement climatique sur la base de connaissances solides. Un plan d'action<sup>24</sup> pour la GIRE constitue un sous-programme du PROSEHA.

Le Danemark a appuyé le secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger pendant plus de 40 années. Depuis 2007, cet appui a eu comme une caractéristique principale d'appuyer l'élaboration d'une approche programme pour le secteur et un alignement avec les systèmes et procédures de planification et de gestion financière nationaux. Le processus a été une réussite et des outils clés pour la planification axée sur les résultats du programme et la budgétisation en lien avec le cadre de dépenses à moyen terme ont été développés et sont appliqués. L'appui prévu se base les expériences et les réalisations précédentes.

Un alignement encore plus renforcé avec la planification nationale et les systèmes et procédures de budgétisation est envisageable, s'il est combiné avec l'appui institutionnel pour renforcer la capacité du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement en vue de gérer et suivre la mise en œuvre du programme national (PROSEHA) Comme conséquence de la promotion d'une approche programme plus poussée dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'accent géographique appliqué dans les appuis antérieurs du Danemark sera abandonné.

Un défi important pour le PROSEHA sera d'assurer effectivement un accès plus équitable à l'eau et l'assainissement pour tous. En plus de la nécessité d'un accroissement substantiel des volumes d'investissements, il importe de prévoir une approche focalisée et transparente à la planification annuelle et la budgétisation, ainsi qu'un système de suivi qui permette l'évaluation régulière à ce regard. Un autre défi majeur pour les prochaines années sera l'opérationnalisation de la décision du Gouvernement de décentraliser à partir de 2014 la responsabilité pour la fourniture des services sociaux de base, y compris l'approvisionnement en eau et l'assainissement, aux collectivités locales. En raison de la capacité faible des collectivités locales rurales, le PROSEHA a opté pour un transfert progressif de cette responsabilité. Il est évident qu'il sera nécessaire d'accorder une attention particulière au renforcement des capacités des collectivités locales et de mettre en place un système de redevabilité adéquat pour assurer la réussite de ce transfert.

Actuellement, le PROSEHA ne prend pas en compte le rôle du secteur à relever les défis humanitaires dans le pays. Le Danemark, dans le cadre du dialogue avec le Gouvernement, mettra en exergue la nécessité d'une planification durable des ressources en eau et de l'approvisionnement en eau potable et de l'accès à l'assainissement dans les zones avec de nombreux réfugiés et des personnes déplacées internes, pour améliorer les conditions de vie de ces groupes et pour réduire les tensions sociales potentielles.

Il existe des synergies fortes entre le programme thématique et les autres programmes thématiques, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources en eau. L'appui aux OSC intervenant sur les questions de terres et de partage des ressources naturelles dans le cadre du programme thématique sur la gouvernance démocratique, est susceptible de fournir des arguments factuels à cet égard et des modèles pertinent de gestion de l'eau au niveau local pourraient contribuer à une distribution plus égale des ressources disponibles.

---

<sup>24</sup> Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). Approuvé par le Gouvernement du Niger le 9 mai 2017.

La promotion du principe de **non-discrimination** de l'ABDH dans le PROSEHA sera principalement recherchée à travers une planification des investissements publics sur la base de l'équité et avec un accent particulier sur les groupes marginalisés particulièrement dans des zones pastorales. L'application de procédures de planification pour les investissements basés sur des critères clairs au plan national et au niveau des collectivités locales vise à assurer la **transparence** dans l'allocation des fonds avec le programme national. L'implication des groupes d'usages, en particulier les femmes, et des membres élus des collectivités territoriales au niveau communal dans toutes les phases du cycle de projet pour la planification des investissements dans le secteur, devraient assurer un niveau adéquat de **participation** des bénéficiaires. La mise en œuvre de mesures adéquates de **redevabilité** au plan national et des collectivités territoriales, seront renforcées particulièrement lorsque ces mesures concernent les collectivités territoriales.

Le programme est conçu de sorte à tenir compte des critères de qualité de l'OCDE/CAD. Dans un environnement aride et régulièrement affecté par la sécheresse comme le Niger, l'approvisionnement en eau pour la consommation humaine et la production demeure une condition préalable et est ainsi hautement appropriée en vue de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie au sens large. L'approche adoptée pour le PROSEHA en termes d'équité vise à s'assurer que les investissements soient distribués aux communautés les plus indigentes, ce qui permet d'éliminer progressivement de ce fait les disparités en termes de taux de couverture dans tout le pays et ainsi avoir un **impact** maximum des investissements. L'alignement des investissements extérieurs aux procédures nationales de planification et de mise en œuvre, combiné avec le suivi rigoureux permettra de réduire les coûts de transaction et d'augmenter ainsi l'**efficacité**. Certaines faiblesses des institutions du secteur en matière de capacités à gérer un programme national et à assurer une gestion adéquate des financements publics, combiné avec une priorité accordée à ce que les collectivités territoriales soient graduellement en mesure de gérer les ressources en eau et les questions d'assainissement, pourraient compromettre l'efficacité du programme. Le renforcement des capacités des principaux acteurs du secteur et la fourniture d'assistance technique pour renforcer par exemple la planification, le suivi, et la passation des marchés sont considérés comme des éléments primordiaux pour assurer l'**efficacité** dans la mise en œuvre du programme. Le fonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau dans les zones rurales au Niger est globalement satisfaisant, cela est dans une certaine mesure liée à la participation des opérateurs privés dans le fonctionnement et l'entretien des petites et plus grands branchements d'eau. En vue de **pérenniser** les investissements et de contribuer à la création d'emplois, des partenariats public-privé seront maintenus à l'avenir et même développés par un effort concerté pour attirer les investissements privés des branchements d'eau.

## 5.2 Théorie du changement

Le programme thématique est basé sur la théorie suivante du changement: **Si** le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement est appuyé pour conduire une coordination équitable, efficace et durable du secteur avec des acteurs nigériens et des bailleurs et est appuyée avec des fonds pour la mise en œuvre, **alors** une utilisation plus efficace et plus équitable des ressources financières permettra l'amélioration de l'accès universel, équitable et abordable aux ressources en eau et à l'assainissement en zone rural au Niger, et ainsi aboutira à une réduction de la pauvreté rurale, une amélioration des droits des femmes et leur potentiel en tant que moteurs de la croissance économique, et une baisse des facteurs de destabilisation liés à la pression sur les ressources en eau.

La théorie du changement prend en compte un certain nombre d'hypothèses clés:

- Il existe une volonté politique forte au Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement pour entreprendre les réformes structurelles requises et pour assurer un leadership effectif et durable du secteur ;
- Le Ministère a la volonté politique et dispose de la capacité de promouvoir le processus de décentralisation dans le secteur et d'assurer le transfert des ressources humaines nécessaires et les moyens financiers au niveau régional, en vue d'appuyer efficacement les collectivités territoriales;

- Le Ministère dispose des capacités institutionnelles et des compétences pour créer les conditions nécessaires favorables à un engagement accru du secteur privé;
- La gestion intégrée des ressources en eau, contribuera à la prévention et à la résolution des conflits locaux liés à l'eau et assurera un meilleur accès à une eau de qualité pour la consommation humaine et la production.

### 5.3 Résumé du programme thématique

#### *Bref résumé des engagements de développement*

Le programme thématique est conçu pour appuyer la mise en œuvre du programme national d'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, PROSEHA et ses cinq sous-programmes: 1. Gouvernance, 2. Eau potable, 3. Assainissement, 4. Gestion intégrée des ressources en eau, et 5. Hydraulique pastorale.

Le programme **consiste en un Engagement de Développement, qui appuie la mise en œuvre du PROSEHA** à travers le programme PASEHA Phase 3<sup>25</sup>. Le PASEHA 3 sera cofinancé par le Luxembourg et le Danemark. Le programme a été formulé en tant qu'exercice conjoint entre les deux partenaires et a commencé en octobre 2016 avec les fonds du Luxembourg.

L'allocation des fonds du programme pour la mise en œuvre du PROSEHA, est basée sur les acquis de la planification annuelle axée aux résultats du Ministère sectoriel, et est coordonnée avec l'allocation de fonds domestiques et de partenaires au développement.

#### *Objectif, résultats et indicateur d'impact du programme thématique<sup>26</sup>*

Objectif du programme thématique		Contribuer à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous les usagers de l'espace rural et semi urbaines (ODD 6)	
Indicateurs d'impact		a. L'accès universel équitable et à un cout abordable à l'eau potable en milieu rural est amélioré b. L'accès universel équitable, abordable à des services d'assainissement et d'hygiène en milieu rural est amélioré	
Référence <sup>27</sup>	Année	2014 2015	a. Nombre de personnes des ménages utilisant des services basiques d'eau potable / Nombre de personnes des ménages en milieu rural (dans le Mécanisme Commun de Financement / les régions MCF <sup>28</sup> ): 17% b. Nombre de ménages utilisant des services basiques d'assainissement / Nombre total de ménages enquêtes (dans les régions: MCF) : 27%
Cible	Année	2020 <sup>29</sup>	a. Accès aux services basiques de l'eau potable: 55% b. Accès aux services basiques d'assainissement : 49%
<b>Effet 1</b>		Amélioration de la gouvernance, du renforcement des capacités nationales et de la participation citoyenne du secteur (OS no. 2.4 du PROSEHA)	
Indicateurs d'effet		1. La politique sectorielle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement est actualisé et adoptée au niveau national	

<sup>25</sup> Programme d'Appui au Secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement – PASEHA Phase 3. Document Technique et Financier 2016-2020. Date: 24.08.16

<sup>26</sup> Les indicateurs suivants sont des indicateurs préliminaires. Les indicateurs finaux du PASEHA sont en cours d'élaboration dans le cadre de la phase de lancement du PASEHA 3. Tous les indicateurs dans le cadre des résultats seront vérifiés à travers le mécanisme de suivi du PROSEHA ou à travers un suivi spécifique du PASEHA 3.

<sup>27</sup> Les données de référence ont un autre focus et sont basées sur des critères différents que les indicateurs d'accès à l'eau potable et aux toilettes hygiéniques mentionnés dans le texte.

<sup>28</sup> Fait référence à l'objectif de faire un suivi des indicateurs au niveau régional.

<sup>29</sup> 2020 est l'année cible pour tous les indicateurs conformément au programme PASEHA 3, qui couvre la période de 2016 à 2020. Les indicateurs et les cibles du PASEHA 3 et donc de l'engagement danois dans le secteur pour la période 2021-2022, seront identifiés au cours de la revue à mi-parcours du Programme Pays.

		2. Les textes d'application du Code de l'Eau sont élaborés et adoptés	
Référence	Année	2017	1. Pas adoptée 2. Pas adoptés
Cible	Année	2020	1. Adoptée 2. Adoptés
<b>Effet 2</b>		Amélioration de l'accès universel, équitable et abordable à l'assainissement et l'hygiène adéquat en milieu rural	
Indicateur d'effet		Réduction du taux de défécation à l'air libre	
Référence	Année	2015	73%
Cible	Année	2020	49% (à vérifier)
<b>Effet 3</b>		Amélioration de la connaissance, du suivi et de la protection des ressources en eau	
Indicateur d'effet		Amélioration de la gestion locale des ressources en eau et de la prévention des conflits	
Référence	Année	2017	# institutions locales de bassin versants fonctionnelles
Cible	Année	2020	# institutions locales de bassin versant fonctionnelles (idem)
<b>Effet 4</b>		Accès amélioré à l'eau pour tous les usagers de l'espace pastorale	
Indicateur d'effet		Accès amélioré à l'eau dans l'espace pastoral et mise en place des mécanismes de gestion appropriés pour points de l'eau pastoraux	
Référence	Année	2017	a. Manque de données de référence de l'approvisionnement de l'eau pastorale b. Pourcentage points de l'eau pastoraux non-fonctionnels ou avec l'eau de mauvaise qualité
Cible	Année	2020	a. Données de référence disponibles pour l'approvisionnement d'hydraulique pastorale b. Pourcentage de réduction des points de l'eau pastoraux non-fonctionnels ou avec l'eau de mauvaise qualité

### ***Choix des partenaires***

Le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement sera responsable de la mise en œuvre du PASEHA 3 qui constitue une contribution à la réalisation du PROSEHA. La mise en œuvre se fera en collaboration étroite avec les représentations régionales du Ministère et avec les collectivités territoriales.

Des résultats substantiels ont été atteints par le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement en collaboration avec ses partenaires au développement, pour élaborer des outils crédibles et des procédures de planification, budgétisation, de suivi et de coordination des activités du secteur, sur la base des priorités des collectivités territoriales. Cependant, les faiblesses demeurent en ce qui concerne la capacité de gestion d'un programme national comme cela a été révélé à travers un diagnostic institutionnel du ministère en 2016. Cette problématique constituera une composante principale du PASEHA 3 avec le renforcement des capacités et la mise en place de mesures de redevabilité au niveau des collectivités territoriales.

### ***Mécanismes de gestion et modalités financières***

Depuis 2014, le programme danois en cours d'appui (phase 2 PASEHA) a été géré par le Luxembourg à travers un mécanisme de coopération déléguée avec le Gouvernement du Luxembourg. Cette modalité sera poursuivie dans la phase suivante de l'appui danois au secteur de l'eau et de l'assainissement.

Le financement luxembourgeois pour le PASEHA 3 se termine en 2020, alors que les fonds danois seront alloués pour la période 2017-2022. Le dispositif de coopération déléguée entre le Danemark et le Luxembourg couvrira aussi la période 2021-2022, y compris dans le cas où le Luxembourg déciderait de ne pas poursuivre son engagement dans le secteur au-delà de 2020.

Des fonds d'investissements du programme seront canalisés à travers un Mécanisme Conjoint de Financement comprenant les fonds du Gouvernement et des partenaires au développement, sur la base des programmes et des budgets d'investissements annuels du Gouvernement. L'objectif du Gouvernement du Niger, c'est que tous les financements dans le secteur de l'eau, soient canalisés à travers ce mécanisme. En mai 2017, seuls les Gouvernements du Niger, du Danemark et du Luxembourg se sont engagés à utiliser ce mécanisme. Toutefois, d'autres partenaires ont montré leur intérêt. Un manuel décrit les procédures administratives et financières pour le mécanisme de financement conjoint.

L'Ambassade du Danemark participera au Comité de Pilotage pour le Mécanisme de Financement Conjoint et prendra part aux revues annuels du secteur de l'eau. Le suivi et la supervision des progrès, seront effectués par le Luxembourg sur la base des procédures convenues pour le rapportage administratif, financier et technique.

Le programme va fonctionner avec une assistance technique internationale et nationale à long et court termes. L'assistance technique envisagée reflète le niveau du développement du Niger et les capacités institutionnelles actuelles du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement. Des conseillers techniques à long terme seront détachés au sein du ministère. Ils œuvreront également au renforcement des capacités collectivités territoriales. Le programme envisage également l'assistance technique ciblée à court terme, par exemple la gestion intégrée des ressources en eau, les financements publics, et la passation des marchés.

### **Budget**

<b>Eau et assainissement – en millions de DKK</b>	<b>195.00</b>
Programme Sectoriel de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement, PROSEHA 2016-2030 – Investissements à travers le Mécanisme de Financement Conjoint	107.00
Programme Sectoriel de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement, PROSEHA 2016-2030 – Assistance technique	26.50
Contribution aux coûts de mise en œuvre du programme y compris revue à mi-parcours et frais de gestion du Luxembourg <sup>30</sup>	21.50
Fonds non-alloués	40.00

L'utilisation des fonds non-alloués sera définie avant avril 2019 en vue d'assurer l'inscription de ces fonds dans le budget de l'Etat du Niger en 2019.

### **Suivi**

Les objectifs, résultats et indicateurs du PASEHA 3 sont dans la mesure du possible alignés sur ceux du programme national, cependant le système de suivi du PASEHA 3 comportera également des indicateurs de processus et de performance d'importance particulière pour le programme.

Le manuel administratif et financier du mécanisme commun de financement, spécifie le format des rapports sur l'état d'avancement périodiques à soumettre par le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement pour faciliter un format de rapportage similaire pour toutes les sources de financements.

En outre, l'efficacité et l'efficience du PASEHA 3 seront également mesurées par des audits de performance (« value for money »).

### **Risques principaux et atténuation des risques**

Les principaux risques sont proposés dans le tableau suivant:

<b>Risques</b>	<b>Atténuation des risques</b>
Faible leadership en matière de gestion et faible capacité	Appuyer la réforme organisationnelle du Ministère. Assistance technique et renforcement des capacités aux niveaux central, régional et local. Dialogue entre le Gouvernement et les

<sup>30</sup> Les négociations avec le Luxembourg concernant le % des frais de gestion, sont en cours.

d'absorption par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	partenaires au développement sur la nécessité d'assurer des niveaux adéquats de financements domestiques.
Le nouveau Mécanisme de Financement Conjoint ne marche pas efficacement et selon les prévisions de la période initiale du programme	Une assistance technique a été fournie au Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement et au Ministère des finances pour développer le mécanisme de financement conjoint, y compris l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables. Une assistance technique continue au Ministère de l'hydraulique est prévue en vue d'assurer des plans d'investissements annuels équitables et réalistes. Réunions du Comité de Pilotage en vue de suivre étroitement les développements. Dialogue permanent entre le Ministère de l'hydraulique et les partenaires au développement.
Persistance de la faiblesse des capacités au niveau des collectivités territoriales pour gérer les questions d'eau et d'assainissement	Renforcement de la représentation régionale du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement pour appuyer les collectivités territoriales dans la gestion des activités qui leur ont été formellement transférées. Renforcement des capacités directement dans les communes, en particulier pour améliorer les compétences en matière de planification, de procédures comptables et de gestion des conventions relatives au fonctionnement et à la maintenance avec les opérateurs du secteur privé. Assistance technique au niveau central, régional et communal.
Capacité faible persistantes pour assurer la mise en œuvre correcte des procédures budgétaires et de comptabilité aussi bien que des procédures pour la passation des marchés et le suivi	Appui institutionnel pour la gestion des finances publiques au niveau sectoriel et au suivi-évaluation. Assistance technique dans la mise en œuvre des mécanismes de contrôle et des audits comptables et financiers externes, ainsi que des audits de performance/»value for money «.
L'opérationnalisation de la nouvelle gestion intégrée des ressources en eau va rencontrer des difficultés	Assistance technique pour appuyer le Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement et les principaux débiteurs d'obligations dans l'élaboration d'outils et des procédures à travers le nouveau plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau. Sensibilisation de tous les détenteurs de droits en matière de gestion des ressources en eau et sensibilisation pour un meilleur dialogue entre les acteurs au plan national et local.

## 6 PROMOTION DE L'EMPLOI ET DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS L'AGRICULTURE

Le programme thématique a été lancé en juin 2014. Le programme est en conformité avec la stratégie L'objectif du programme thématique en cours, est *de contribuer à l'amélioration de la croissance économique durable et à la création d'emplois, basées sur le secteur privé et Agricole* et au développement général du Niger, qui prend en compte deux des cinq priorités nationales générales: croissance économique inclusive et développement rural avec un accent particulier sur la sécurité alimentaire. Le programme thématique contribue à l'atteinte de l'objectif 1 (aucune pauvreté) et l'objectif 8 (travail décent et croissance économique) des Objectifs de Développement Durable de l'ONU à l'horizon 2030. Il contribue également à l'objectif stratégique 3 du politique pays Danemark Niger, c.-à-d la réduction de l'extrême pauvreté.

## Considérations Stratégiques et Justification

Quoique le secteur soit de loin constitué de petites exploitations agricoles familiales avec une productivité faible et avec des moyens de production traditionnels, l'agriculture et l'élevage constituent un secteur principal de croissance économique et de création d'emplois dans une perspective à moyen et long terme. En outre, un environnement naturel difficile qui est de plus en plus négativement impacté par les effets des changements climatiques, constitue un défi important à relever en vue d'assurer la sécurité alimentaire au Niger. En 2015, la situation des populations rurales vulnérables à l'insécurité alimentaire, était estimée à 24.8% (approximativement 4.235.026 personnes). Seulement 61.8% de la population rurale avait atteint la sécurité alimentaire en 2015<sup>31</sup>. Etant donné que l'agriculture et l'élevage assurent les conditions de subsistance pour une grande majorité de la population, le secteur rural constitue un point d'entrée principal pour réduire la pauvreté et augmenter la résilience.

Sur la base des expériences acquises dans les précédentes phases de l'appui au secteur de l'agriculture qui est dominée par l'agriculture de subsistance, le programme est spécifiquement destiné aux entreprises privées ayant un fort potentiel de se développer et de créer des emplois dans les chaînes de valeur sélectionnées. Au regard des obstacles auxquels les entreprises privées font face dans la promotion de leurs entreprises, l'axe stratégique du programme thématique a été élaboré pour relever les défis liés à la production et à l'accès aux marchés avec un accent particulier sur le secteur privé comme moteur principal de changement et d'amélioration. Cependant, le programme a également identifié la nécessité de contribuer à l'émergence d'un environnement favorable par l'établissement de services publics qui font la promotion de la production, la transformation, et la commercialisation des produits agricoles. Les partenaires nationaux ont salué l'introduction d'une approche de chaînes de valeur, qui est nouvelle au Niger. En renforçant les chaînes de valeur, le programme contribue au développement des économies locales par la génération de plus de revenus pour les producteurs et la création d'emplois.

Compte tenu du grand nombre de jeunes gens qui entrent sur le marché de l'emploi chaque année au Niger, une attention particulière est donnée à la résolution de ce défi, à travers des mesures qui accordent une préférence aux projets favorisant la participation de la jeunesse, le recrutement de jeunes diplômés pour appuyer les chambres régionales d'agriculture, et la participation des jeunes dans la formulation des politiques, des stratégies et des réformes. La collaboration avec la *Maison de l'entreprise (ME)* dans le programme, doit être comprise dans ce contexte. La ME, en tant que guichet unique pour les entreprises et start-up, alloue 20% de son budget pour la promotion des entreprises en faveur des jeunes. Elle organise des compétitions de plans d'affaires avec des prix pour les meilleurs projets. Avec une population majoritairement musulmane, qui est sous la menace de l'extrémisme violent régional, il est de la plus haute importance que des emplois soient créés et que les conditions de vie des jeunes soient améliorées.

### 6.1 Théorie du changement

Le programme thématique est basé sur la théorie du changement suivante: **Si** un accent particulier est mis sur la promotion des activités du secteur privé (entreprises familiales, micro, petites et moyennes entreprises) à travers les principales chaînes de valeur hautement profitables, tout en renforçant un environnement favorable (aussi bien pour les acteurs du secteur privé que les conditions cadres), **alors** la productivité dans les principales chaînes de valeur agricoles va augmenter et favoriser la croissance économique et la création d'emplois, et ainsi améliorer les conditions de vie de la population rurale, et réduire les facteurs de déstabilisation liés au chômage et à la pauvreté.

La théorie du changement est fondée sur les hypothèses principales suivantes :

---

<sup>31</sup> Plan de soutien aux populations vulnérables 2016. Cabinet du Premier Ministre. Dispositif National de Prévention et de Gestion des catastrophes et Crises Alimentaires. Mars 2016.

- Si la situation sécuritaire se détériore et ne permet plus la bonne mise en œuvre des activités du programme, particulièrement à Diffa, l'appui pourrait être réorientée vers d'autres régions ;
- Les chaînes de valeur sélectionnées sont hautement profitables et ont un fort potentiel de marché (national et régional) ;
- La volonté politique du Gouvernement et du secteur privé d'améliorer le climat économique, test soutenue par les réformes nécessaires;
- De plus en plus d'entreprises passent du secteur informel au secteur formel pour créer les conditions nécessaires aux entreprises de se développer;
- Plus de jeunes bénéficient des services et avantages fournis par la Maison de l'Entreprise en vue de promouvoir le développement de startups et d'attaquer le problème de chômage des jeunes;
- Un plus vif intérêt de la part des institutions financières d'accorder des prêts aux petites et moyennes entreprises agricoles.

## 6.2 Résumé du programme thématique

### *Bref résumé des engagements de développement*

Le programme se compose de deux engagements de développement :

Le **premier engagement de développement** a pour objectif: *de promouvoir une croissance économique inclusive, verte, créatrice d'emploi par la création de la valeur ajoutée dans le secteur Agricole*. Cinq chaînes de valeur agricoles (poivron, niébé, arachide, volaille et bétail) ont été sélectionnées sur la base de leur profil élevé, du potentiel du marché, des opportunités de création d'emplois et de contribution à l'économie nationale. L'appui est fourni pour renforcer la capacité des acteurs de ces chaînes de valeur, à identifier et mettre en œuvre les projets qui créent des emplois à valeur ajoutée et améliorent la qualité des produits agricoles et les produits semi-transformés dans les chaînes de valeur sélectionnées.

Il est attendu que la production agricole à Zinder et Diffa, zones de couverture géographique de l'engagement, soit augmentée et des liens avec les marchés soient renforcés, à travers la fourniture de services d'appui conseil, l'allocation d'une aide financière et l'appui à la coordination des organisations professionnelles. Les capacités de mise en œuvre d'organes tels que le Réseau des Chambres d'Agriculture et des Chambres Régionales d'Agriculture ont été déficientes et verront ainsi leurs capacités renforcées pour assurer une mise en œuvre réussie. Tout au long des années, ces organisations sont devenues des interfaces incontournables pour le renforcement du dialogue entre l'Etat et les producteurs. Au niveau national, le programme va contribuer à renforcer les capacités du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, qui assure la coordination et le suivi des stratégies et des politiques de développement rural. En vue de résoudre les problèmes substantiels que le secteur privé rencontre pour accéder aux sources de financements, le programme thématique appuie également un mécanisme de fonds à cout partagé, visant à appuyer par exemple des projets verts impliquant une technologie économe en énergie, le recyclage des matériaux, l'assainissement et la conservation des ressources naturelles.

Le **second engagement de développement** vise à *améliorer le climat des affaires et les conditions cadres du développement du secteur privé*. Cet engagement est intégré dans le Projet d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité de la Banque Mondiale, qui vise, entre autres à améliorer les aspects importants de l'environnement des affaires au Niger en vue d'appuyer la plateforme de notation du Doing Business. L'engagement se focalise sur la transformation et l'commercialisation des produits à un de plus haut niveau, tout en améliorant l'environnement des affaires pour permettre à ces entreprises de prospérer. Les éléments principaux d'appui à la compétitivité et l'amélioration du climat économique, sont la fourniture de services d'appui conseil aux micros, petites et moyennes entreprises, l'appui aux projets verts et innovants, l'amélioration de l'accès au crédit pour les projets d'investissement, et le renforcement du dialogue public/privé. La mise en œuvre de l'engagement de développement a connu des retards importants dus aux procédures administratives de la Banque mondiale. Ainsi, la mise en œuvre a commencé seulement en janvier 2016. Il a été décidé de prolonger sa mise en œuvre jusqu'en 2021.

### Objectifs, résultats et indicateurs d'impact du programme thématique

<b>Programme thématique</b>		<b>Promotion de l'Emploi et la Croissance Economique dans l'Agriculture</b>	
Objectif du programme thématique		Amélioration de la croissance économique durable et la création d'emplois, basées sur le secteur privé et Agricole	
Indicateur d'impact		L'incidence de la pauvreté en milieu rural est réduite de 45,1% en 2014 à 40,85% en 2019. Source: <i>Institut National de la Statistique du Niger</i>	
Référence	Année	2014	45,10%
Cible	Année	2020	40,85%
<b>Engagement 1</b>		Appui aux chaînes de valeur dans les régions de Zinder et Diffa	
Effet 1		Promotion d' une croissance économique inclusive, verte, créatrice d'emploi par la création de valeur ajoutée dans le secteur Agricole	
Indicateur d'effet		- Accroissement des productions des cultures de rente - Augmentation de la contribution des filières élevage au PIB Agricole	
Référence	Année	2015	- Production des produits de rente: 2.271.916 tonnes. Source: <i>Bilan consolidé 2012-2015 de la mise en œuvre de l'IN</i> - La contribution des filières élevage dans le PIB Agricole est de 25%. Source: <i>Institut National de la Statistique</i>
Cible	Année	2020	- Augmentation des productions des cultures de rente de 27,5%. Source: <i>I3N 2016-2020 Action Plan</i> - La contribution des filières élevage au PIB Agricole atteint 27%. Source: <i>I3N 2016-2020 Action Plan</i>
<b>Engagement 2</b>		Amélioration du climat des affaires et la compétitivité des chaînes de valeur	
Effet 2		Amélioration du climat des affaires et des conditions cadres du secteur privé	
Indicateur d'effet		- Economie de coûts directement liée à la conformité - Accroissement des revenus de vente des entreprises bénéficiaires (US\$) - Bénéficiaires directs du projet, dont (20%) de femmes - Amélioration du classement du Niger dans le Doing Business: 176 <sup>e</sup> sur 185	
Référence	Année	2013	- 0 (Economie de coûts directement liée à la conformité). Source: <i>Annual Report PRACC</i> - 0 (accroissement des revenus tirés de la vente par les entreprises bénéficiaires (US\$) Source: <i>idem</i> - 0 (bénéficiaires directs du projet, dont (20%) de femmes) Source: <i>idem</i> - 176 <sup>e</sup> rang dans le doing business. Source: <i>Annual Doing Business report</i>
Cible	Année	2021	- 5 millions FCFA (Economie de coûts directement liée à la conformité). Source: <i>Annual Report PRACC</i> - 10% d'accroissement des revenus tirés de la vente par les entreprises bénéficiaires (US\$) Source: <i>idem</i> - 2.300 bénéficiaires directs du projet, dont (20%) de femmes Source: <i>idem</i> - 145 <sup>e</sup> sur 185. Source: <i>Doing Business</i>

### Choix des partenaires

En vue d'assurer une durabilité institutionnelle à long terme, le programme thématique est ancré au Haut-Commissariat à l'initiative 3N (« les Nigériens Nourrissent les Nigériens ») du Président pour la

sécurité alimentaire et le développement durable de l'agriculture. Le Haut-Commissariat assure la coordination du programme. Les organisations principales du secteur privé telles que les Chambres Régionales d'Agriculture et sa représentation au niveau national, sont des partenaires importants dans le programme comme représentants des producteurs. Enfin la *Maison de l'Entreprise du Niger*, qui est une entité de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger, est un acteur clé pour la création des conditions propices pour que les nouvelles entreprises s'enregistrent et pour la fourniture de services d'appui conseil.

### ***Mécanismes de gestion et modalités financières***

Après la fermeture du Bureau de la Représentation danoise au Niger, il a été décidé en juin 2014 de déléguer la gestion du premier engagement à l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (DDC). Le Niger est un pays prioritaire pour la DDC, qui travaille dans la région du Sahel depuis 1977. L'objectif de la DDC au Niger est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire de la population, en ciblant les mécanismes qui produisent la pauvreté. La DDC concentre son appui aux acteurs locaux de développement et au secteur de l'agriculture, y compris les organisations professionnelles ciblées par le programme actuel. Il convient de noter que la DDC a longtemps contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et qu'elle fournit également un appui au système national de prévention et de gestion des catastrophes et des crises alimentaires mis en place par le Gouvernement nigérien en 1989, pour atténuer l'impact des crises alimentaires récurrentes. Le cas échéant, cela constitue une possibilité pour réorienter les financements danois vers une action plus humanitaire.

Etant donné les faiblesses des institutions et des organismes nationaux impliqués dans le programme, et l'introduction de concepts novateurs dans le programme (chaines de valeur, croissance verte, etc.), une expertise est requise pour renforcer les capacités dans ces institutions. Cette expertise se concentre sur le transfert de la connaissance, un appui en suivi et évaluation et l'amélioration de la qualité du rapportage. Elle est fournie par une expertise internationale et nationale.

Les activités prévues dans le deuxième engagement sont en harmonie celles mises en œuvre par le Projet d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité de la Banque mondiale (PRACC<sup>32</sup>). En 2014, la mise en œuvre du deuxième engagement a donc été déléguée au programme PRACC de la Banque mondiale à travers un mécanisme de fonds fiduciaire. L'assistance technique a mis l'accent sur l'appui technique, le transfert des connaissances et "la formation professionnelle", est fournie à la *Maison de l'Entreprise* pour lui permettre de jouer efficacement son rôle.

L'un des défis du programme, est de s'assurer que les articulations entre les deux composantes sont maintenues, c.-à-d. que l'interaction entre les acteurs dans toutes les chaines de valeur de l'agriculture, soit efficace. Il est également nécessaire d'assurer le lien organique entre les acteurs de la mise en œuvre institutionnelle du programme thématique aux niveaux centraux et opérationnels (régionaux). Le renforcement des synergies entre les deux engagements constitue une tâche principale pour le conseiller institutionnel national, basé au sein du HC3N en plus de l'aider dans la coordination des activités du programme.

### ***Budget au plan du résultat***

Un budget de 195 millions de DKK a été alloué pour ce programme en 2014. Sur ce montant, 75 millions de DKK sont destinés au premier engagement et 113 millions de DKK pour le deuxième engagement.

### ***Suivi***

Le programme est aligné avec les systèmes de suivi et d'évaluation des partenaires délégués, conformément aux conventions de coopération. Les rapports annuels sur l'état d'avancement, les études et les enquêtes sont produits. En outre, un rapport annuel est consolidé par le HC3N en tant qu'entité nationale chargée de la coordination du programme. Le programme fait partie du système de

<sup>32</sup> Projet d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité.

suivi et d'évaluation du HC3N approuvé en 2014; ceci qui permet un suivi régulier en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes stratégiques de l'I3N et de l'évaluation des résultats.

### **Principaux risques et atténuation de ces risques**

Les principaux sont les suivants:

Aggravation de la situation sécuritaire à Diffa	Le programme envisage une réorientation des activités à d'autres régions et a pris des mesures pour assurer la continuité de la supervision et du suivi adéquats de ces activités.
Capacités en baisse pour faire fonctionner les organisations professionnelles, selon les principes de la bonne gouvernance	Le programme apporte le renforcement des capacités pour les organisations, y compris l'assistance technique. Le personnel de direction et d'appui sont encouragés à participer aux formations sur de bonnes pratiques en matière de gouvernance. Des audits annuels sont conduits. Les membres sont sensibilisés à l'approche basée sur les droits humains.
Capacités insuffisantes pour assurer la continuité de la coordination et la concordance entre les deux engagements de développement aux niveaux central et local	Le programme a recruté une assistance technique ayant des connaissances dans la mise en œuvre des structures et l'élaboration de programme. Le programme a pris des mesures pour placer l'Assistance Technique disposant de l'expérience du Danida, au niveau central pour assurer la concordance et pour appuyer à la coordination. L'accent est mis sur le renforcement des capacités. Un comité de pilotage de coordination qui se réunit annuellement, a été institué sous la direction du HC3N. Le HC3N a pris le leadership dans la coordination d'ateliers et de réunions de direction avec les deux engagements de développement du programme.

## **7 MECANISMES DE SUIVI**

En vue d'assurer un contrôle allégé et effectif du Programme Pays et du fait que la plupart des engagements de développement du programme seront mis en oeuvre par l'intermédiaire de partenaires délégués, le suivi sera basé sur les mécanismes, les procédures et les indicateurs développés par les partenaires. Le programme thématique visant à renforcer la croissance économique et la création d'emplois dans l'agriculture, qui a été délégué à la Coopération Suisse et à la Banque Mondiale, sera suivi sur la base des indicateurs développés dans le cadre de la conception du programme sectoriel en 2013.

N'ayant pas de représentation permanente au Niger et en comptant de ce fait sur des partenaires délégués pour assurer la mise en œuvre et le suivi au jour le jour du Programme Pays, l'Ambassade recrutera une équipe de suivi-évaluation et de communication (équipe SEC) pour l'aider à assurer le suivi approprié et le rapportage du Programme Pays. L'équipe SEC fournira également le fondement analytique pour faire une évaluation continue des liens et des hypothèses dans la théorie du changement du programme.

Les tâches de l'équipe SEC sont de trois types :

*Premièrement*, l'équipe sera chargée de compiler, de totaliser et d'analyser le progrès et les rapports financiers fournis par les partenaires de mise en œuvre afin de faciliter le rapportage de l'ambassade sur la matrice de résultats du Programme Pays.

*Deuxièmement*, l'équipe sur une base annuelle, effectuera les analyses sur les changements des facteurs de risques identifiés et les hypothèses liées à la théorie fondamentale de changement pour les engagements et pour le Programme Pays programment. Ce travail pourrait inclure des activités de suivi

et de consultations sur le terrain avec les partenaires de mise en œuvre. A la lumière de la situation fragile au Niger, ces analyses sont considérées comme primordiales pour permettre à l'Ambassade de réajuster le programme sur une base éclairée, si la nécessité se fait sentir. Cela constituera aussi une source d'information supplémentaire pour les négociations bilatérales entre les deux gouvernements.

*Troisièmement*, l'équipe SEC sera chargée d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour la communication et la narration des résultats et performances réalisés des activités appuyées pour soumission aux acteurs au Niger et au Danemark. Toutes les activités de communication prévues pour les acteurs nationaux et pour le grand public au Niger, seront convenues avec les partenaires de mise en œuvre pour chaque engagement de développement.

## 8 GESTION DU PROGRAMME

Le Programme Pays sera géré par l'Ambassade du Danemark à Ouagadougou. Reconnaissant l'importance d'un suivi étroit, du dialogue avec les partenaires et en particulier de la connaissance du contexte local, la mise en œuvre du Programme Pays se fera en grande partie à travers la coopération déléguée et des appuis passant par le biais de partenaires multilatéraux ou d'autres intermédiaires. Les expériences acquises dans le cadre des partenariats existants avec la Suisse, le Luxembourg, la Banque Mondiale et l'UNFPA, se sont toutes révélées positives.

L'Ambassade participera, dans la mesure du possible, aux revues conjointes annuelles du PDES avec les autres PTF, et si possible, elle prendra également part aux revues techniques pertinentes. Afin de faciliter le dialogue politique général avec le Niger, l'Ambassade tiendra également des consultations bilatérales annuelles de haut niveau, avec le Gouvernement du Niger pour discuter des questions politiques actuelles, telles que les défis concernant la migration et la stabilité, et en vue de soulever toutes les questions découlant de la mise en œuvre du Programme Pays danois au Niger avec les partenaires appropriés. Le Ministère des Affaires Etrangères du Niger présidera les consultations bilatérales et les partenaires nationaux ainsi que les partenaires délégués des programmes thématiques participeront lorsque cela est pertinent à certaines parties des consultations. Un procès verbal sera rédigé et signé par les deux parties suite à la conduite des consultations bilatérales.

L'Ambassade participera aux comités de pilotage de chaque programme thématique/engagement de développement en ce qui concerne les programmes thématiques Agriculture et Gouvernance démocratique, Stabilité et Migration. Dans le cadre du programme thématique Eau et Assainissement, l'Ambassade participera aux comités de pilotage en tant qu'observateur.

Comme indiqué dans la description du programme, un conseiller long terme de Danida sera recruté dans le cadre du programme thématique Gouvernance Démocratique, Stabilité et Gestion de la Migration. L'une des fonctions du conseiller, se rapportera également à la coordination générale entre les engagements de développement du programme thématique. Cela comprend la coordination avec les partenaires chargés de la mise en œuvre, le suivi de la cohérence entre les engagements de développement, et le dialogue technique avec le Gouvernement et les partenaires au développement, le cas échéant. Le conseiller n'est pas responsable de l'évaluation des performances des partenaires ou de maintenir le dialogue avec des institutions partenaires. Enfin, le conseiller ne représentera pas l'Ambassade dans le dialogue politique avec les administrations nationales ou avec les partenaires.